

DIXIÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES DU PASTORALISME

PLAIDOYER POUR UN CODE PASTORAL PASTORALISMES ET ESPACES DE GOUVERNANCE



12
octobre
2012

Les Ramayes
Grésivaudan, Isère, France



Plaidoyer pour un code pastoral
Pastoralismes et espaces de gouvernance

Crédits photographiques

Y. Adam, Guy Charbonnier, Espace Belledonne, Laura Fossati, Françoise Giroud, Abdellah Koubaa, Bruno Msika, Yves Raffin, Badreddine Reghis, Isolde de Zborowski

Fédération des Alpagnes de l'Isère
La Grange – 38190 Les Adrets

www.alpages38.org

Réalisation

Cardère éditeur
www.cardere.fr

© Fédération des Alpagnes de l'Isère 2013

ISBN 978-2-952395-44-1

© Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage, est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) 3 rue Hautefeuille, Paris 6^e.

Dixièmes Rencontres Internationales du Pastoralisme
Organisées par **Pastoralismes du Monde**



Plaidoyer pour un code pastoral Pastoralismes et espaces de gouvernance

Les Ramayes, Prapoutel – les 7-Laux,
Grésivaudan, Isère, France

12 octobre 2012

en partenariat avec :



Sommaire

Éditorial.....	5
Introduction aux contributions et au débat	6
LES CONTRIBUTIONS DES DÉLÉGATIONS	8
Une politique pastorale territorialisée dans la chaîne de Belledonne, Alpes du Nord, France	9
Des éleveurs pastoraux communicants, en Provence-Alpes-Côte d’Azur, France ..	12
L’écomusée du Pastoralisme et son rôle dans la mise en valeur des ressources pastorales de la vallée de la Stura di Demonte, Piémont, Italie	14
Les parcours des hauts plateaux de l’Oriental marocain. État des lieux et perspectives d’amélioration.....	18
Pastoralisme et territoire en Algérie. Entre volontarisme et choix dictés	22
Élevage et partage du foncier au Sénégal	28
Les outils de résolution des conflits fonciers au Tchad	33
Message de l’association Tassaq Daouna Gargando, Mali	37
La vie en doksa au Zanskar	38
Intermède: L’ambarassadeur de Turakie, théâtre d’objets, performance	42
Synthèse des contributions	44
LE DÉBAT	47
Un manifeste de la pastoralité?	57
LE FESTIVAL DU FILM	58
Le Jury	59
Le Palmarès	60

Éditorial

Jean Picchioni, président de l'association Pastoralismes du Monde



J'ai le grand plaisir d'ouvrir ces dixièmes Rencontres internationales, qui sont un moment fort de notre Festival international du Film pastoraliste. Dès l'origine de ce festival, nous avons ressenti la nécessité de trouver des moments de rencontres autrement qu'à côté de la cheminée (où il se passe des choses fort intéressantes, dans le hall, avec du thé comme boisson), quelque chose d'un peu plus officiel et dont on puisse conserver la trace. Yves Raffin, à l'époque directeur de la Fédération des alpages, a eu l'idée de formaliser ces rencontres, de manière régulière.

Puisqu'il s'agit d'un anniversaire, récapitulons les différents thèmes que nous avons travaillés depuis maintenant vingt ans : le premier, c'était *Pastoralisme et communication*, en 1994 ; ensuite nous avons étudié le thème *Pasteurs et forestiers*, une belle rencontre ; *Pastoralisme et espaces naturels protégés* était le thème de notre troisième rencontre ; *Pastoralisme au Nord et au Sud*, c'était un échange des pratiques ; puis *Sociétés pastorales, sociétés urbaines : pour quel avenir en commun ?* ; ensuite nous avons travaillé sur un *Plaidoyer pour un code pastoral* qui puisse récolter toutes les initiatives et les idées des uns et des autres ; ensuite c'était *Pastoralismes et aléas climatiques*, qui nous a occupés pendant deux rencontres ; aujourd'hui, il s'agit de faire entrer les gestions pastorales en gouvernance, dont nous allons parler tout à l'heure.

Au cours de l'organisation du Festival, d'autres rencontres ont vu le jour : sur le thème des Maisons pastorales : quelle concertation pouvons-nous avoir entre les Maisons du Pastoralisme ? Sur la solidarité, un thème qui fait maintenant partie du Festival, bien évidemment, ça coule de source ; solidarité avec les associations de solidarité internationale du Grésivaudan, en partenariat avec le conseil de développement de la communauté de communes récemment créé, qui s'appelle le « Grésivaudan » et regroupe 47 communes.

Outre les rencontres, il y a également des expositions ; je vous invite à en découvrir trois en particulier : celles de l'association de solidarité du Grésivaudan, d'Alpages et tourisme, et des Maisons du Pastoralisme.

La station des Sept-Laux qui nous accueille, c'est une station de ski, mais elle fait aussi partie de l'espace Belledonne, dont le président Bernard Michon va nous parler dans le cadre des échanges d'expériences. Je vais maintenant laisser la place au sujet qui nous rassemble : la place des acteurs du pastoralisme dans les instances de concertation et de gouvernance, et peut-être aussi la solidarité entre nomades et sédentaires. En guise de récréation, nous aurons une surprise, un moment de détente : l'exposé d'un territoire dans l'utopie, la Turakie.

Merci à tous et bon travail. Tous les actes sont sur les sites de la Fédération des alpages et de Cardère éditeur.

Introduction aux contributions et au débat

Bruno Caraguel, coordinateur général de la Fédération des Alpes de l'Isère



Bonjour à tous, merci à tous d'être là. Nous avons travaillé très tard avec les délégations pour construire et harmoniser les diaporamas ; c'est la magie du voyage. C'est aussi la part d'improvisation que nous nous sommes toujours imposée dans ces rencontres pour garantir la fraîcheur et l'actualité des propos. Ce thème nous est venu parce que les sociétés pastorales, en tout cas ici en France, sont extrêmement brassées par de nouvelles formes d'organisation qui dépassent les cadres traditionnels en installant de nouveaux espaces de travail qu'on appelle ici espaces de gouvernance. Ça ne parle peut-être pas à tout le monde, mais on s'est aperçu hier en composant les diaporamas qu'effectivement il y a des traces de cela un peu partout, et qu'émergent çà et là des démarches de construction d'espaces d'échange en faveur du pastoralisme.

Pourquoi cette question ? Parce qu'on est toujours dans le plaidoyer, cher à Yves Raffin, en faveur d'un code pastoral, plaidoyer qui nous permet de construire les étapes d'un chemin visant à faire reconnaître les activités pastorales dans l'ensemble des sociétés. Et ces sociétés sont dans un important mouvement actuel de mutation profonde. Nous parlons de notre fameuse « crise économique », mais il s'agit plus sûrement de la crise d'un modèle, d'un système tout entier, à laquelle n'échappent pas les sociétés pastorales, qui ont notamment à faire face – et à s'y adapter – à la modernité qui s'installe et à la mondialisation en marche. La preuve, c'est que vous êtes là aujourd'hui, et qu'il y a seulement 50 ou 60 ans, il n'était pas concevable d'imaginer que des gens du Zanskar rencontrent des Sénégalais, des Maliens – eux, n'ont pas pu venir aujourd'hui pour des raisons liées aussi à la modernité... Il y a bien quelque chose qui brasse, quelque chose qui bouge, on ne peut pas nier cela, on a besoin d'analyser pour comprendre, de comprendre pour s'adapter.

En tout cas, dans ce mouvement – ce sera ma note d'optimisme – qui est très fort, on a une chance phénoménale, c'est que c'est peut-être la première fois dans la vie de l'humanité que chaque femme, que chaque homme, par ce qu'il fait, peut changer la voix du monde. Même si ce n'est qu'une toute petite goutte d'eau, ça va tellement vite que peut-être on arrivera à faire bouger les choses. Le simple fait de vous retrouver là, c'en est la première preuve.

Alors voici ce que nous avons demandé aux délégations de dire dans leurs exposés. La stratégie de vos interventions, c'est de parler de vous, de vos témoignages. On aura des témoignages d'élus, des témoignages d'éleveurs, de fonctionnaires d'État, de techniciens, et nous attendons à ce que vous parliez de votre confrontation à ces espaces de décisions, pour qu'ici on arrive à construire quelque chose qui nous permettra de savoir comment le pastoral peut entrer facilement en politique ; comment les éleveurs, les bergers, dans leur mouvement perpétuel à la poursuite des ressources fourragères, arrivent à être entendus quelque part, à s'organiser entre eux et avec ceux qui sont sur les territoires, leurs voisins, agriculteurs, habitants, etc.

Lorsque les neuf délégations auront exprimé leurs sentiments, leurs observations de terrain sur la gouvernance – est-ce que les pasteurs, les éleveurs, sont concernés par la gouvernance, et sont également concernés à titre d'experts et de praticiens? –, nous ferons une petite synthèse et nous ouvrirons alors largement la discussion aux trois thèmes qui ont été définis :

- la réalité de la participation des éleveurs dans les décisions politiques locales. Qu'est-ce qui ressort de vos expériences? C'est le constat;
- les avantages qu'il y a à relier activités pastorales et territoires;
- les voies de (meilleure) participation possibles des éleveurs, des bergers, de ces acteurs en mouvement, aux différents ensembles de gouvernance.

On a bien senti hier soir en construisant les diaporamas que la diversité de ce dernier thème est énorme, d'où l'intérêt de se retrouver là aujourd'hui. Alors on ouvrira un peu le débat, et on a demandé à quelques-uns d'entre vous de veiller à ce qu'on réponde bien à ces questions-là, en avançant dans le deuxième débat qui aura lieu après cette synthèse :

- Olivier Turquin a été vice-président de la Fédération des alpages; il était enseignant-chercheur à l'Institut de géographie alpine de Grenoble. Il est consultant et socioéconomiste; il connaît très bien les systèmes pastoraux, y compris de l'intérieur puisqu'il a lui-même gardé un troupeau cet été;
- Guillaume Lebaudy, avec Marion Toutain. Guillaume est le directeur de la Maison du berger de Champoléon dans les Hautes-Alpes. Marion est bergère. Ils auront la vigilance de penser aux bergers et aux bergères;
- Didier Buffière est directeur du CRPGE (Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace) de Tarbes dans les Hautes-Pyrénées. Il a une expérience intéressante, c'est le Plan stratégique d'économie montagnarde, qui est une initiative locale soutenue par l'État, le Massif des Pyrénées, où ils ont travaillé sur une organisation assez transversale, avec un soutien financier plutôt fort, en faveur de l'économie montagnarde;
- Nathalie Janin-Ouarbia, du cabinet Antéor de Vaulx-en-Velin dans le Rhône. Nathalie nous a beaucoup aidés, à la Fédération des alpages, sur des questions de politiques publiques et de leur mise en œuvre, et d'accompagnement des structures de développement local. On aura là un regard sur les politiques publiques, d'autant qu'elle travaille aussi et beaucoup en ville, tout en connaissant très bien les logiques agricoles;
- Jean-Pierre Legeard est le président de l'Association française de pastoralisme. Il était jusqu'il y a dix jours directeur du Cerpam de Manosque (Alpes de Haute-Provence). Il est très investi au parc national des Écrins (comité scientifique) et il est très bon connaisseur de ces questions pastorales. Il a aussi beaucoup travaillé sur les réseaux méditerranéens;
- Pierre-Julien Cournil est, dans l'équipe technique de la Fédération des alpages, en charge de tout ce qui est – pardon pour ce mot barbare – ressources territoriales. C'est exactement cette question d'interaction entre territoire et pastoralisme. Il est aussi en charge des projets économiques innovants. Pierre-Julien assumera une coanimation technique avec Pierre Ostian;
- Bruno Msika, gérant de Cardère éditeur, c'est l'acteur de l'ombre, puisqu'aujourd'hui vous ne l'entendrez pas. Par contre il sera extrêmement pénible et précis quand il vous demandera de valider les textes de vos contributions, puisque c'est lui qui va rédiger les actes pour que nos paroles, si elles s'envolent, laissent au moins en passant quelques écrits qui seront libres d'accès sur internet, vers le mois de février.

LES CONTRIBUTIONS DES DÉLÉGATIONS



Un public toujours nombreux et attentif

Une politique pastorale territorialisée dans la chaîne de Belledonne, Alpes du Nord, France

Bernard Michon, président de l'Espace Belledonne, France

crédits photos: Y. Adam et Espace Belledonne



« À tout seigneur tout honneur »... mais je ne suis pas du tout le maître de ces lieux ! Les maîtres de ces lieux, ce sont ses acteurs ! Je vais vous parler d'un système, de quelque chose qui s'est mis en place depuis plusieurs années et qui fait qu'on arrive à mettre les acteurs en mouvement. Il s'agit plus précisément du Plan pastoral territorial – c'est le nom de la procédure –, et je vais essayer de vous expliquer comment une telle procédure, grâce à une politique ascendante, qui part de la base, qui part des acteurs, met ceux-ci en mouvement. Aujourd'hui, nous parlons de pastoralisme, mais le problème est le même si l'on parle de culture, de forêt, d'environnement. L'objectif de ce projet très démocratique, c'est bien de faire en sorte que les acteurs s'emparent de leur territoire, non pas pour se l'approprier, mais pour qu'il se développe et pour que les acteurs travaillent ensemble.

La chaîne de Belledonne, c'est 54 villages, 60 000 habitants, un espace naturel très important, une organisation de la vie sous forme d'étages : des balcons habités où se trouvent tous les villages, une importante forêt, et au sommet, un étage alpin avec les alpages.

La particularité, c'est que nous sommes tous des petits élus. Le territoire n'a jamais été porté par de grands élus ; un jour, les petits élus se sont dit (les petits élus, c'est les maires des territoires essentiellement) « c'est pas possible, il faut qu'on bouge ». Ils se sont organisés pour faire en sorte que les choses avancent, que les crédits arrivent enfin sur leur territoire, ils se sont organisés avec la société dite économique. Nous avons travaillé avec la Fédération des alpages pour ce qui





concerne le Plan pastoral, mais c'est pareil pour les autres thématiques. C'est important : si on veut comprendre comment ça marche, il faut bien intégrer que ce n'est pas sur une seule thématique qu'on agit, c'est sur toutes les thématiques qui composent cette montagne.

Un projet a vu le jour – là, on a parlé d'un projet de parc naturel régional –, adossé à des procédures contractuelles. Les procédures contractuelles, ce sont des procédures qui viennent d'en haut ; l'Europe, qui amène des financements, la région Rhône-Alpes, qui est particulièrement engagée dans ce programme de Plan pastoral territorial, le conseil général de l'Isère, et en dernier lieu, bien sûr, tous les acteurs qui sont amenés à réaliser des projets sur ce territoire, plus particulièrement sur le thème « qu'est-ce que ce territoire par rapport à la question du pastoral ? ». On voit apparaître un certain nombre d'éléments : la surface (12 000 ha) ; c'est une propriété communale, mais il ne faut pas oublier les propriétaires privés (on a eu à un moment tendance à les oublier) ; la quantité d'ovins, le nombre d'éleveurs ; les associations foncières, et là c'est intéressant, car ça nous amène à des regroupements sur le territoire qui nous permettent d'être plus percutants quand on va travailler sur ces questions ; des éleveurs qui habitent sur le territoire et qui gèrent des surfaces ; des bergers, qui gardent bien sûr tous ces troupeaux. On a la chance d'avoir un alpage qui est assez riche sur le plan de sa qualité fourragère. Ce point-là est très important : une activité pastorale qui cohabite avec d'autres usages. Et là aussi, si on veut faire quelque chose qui marche, il faut réunir tous les acteurs qui utilisent le site. Là, on a le tourisme, on a énormément de randonnées, on a des stations de ski, la chasse, la pêche, des refuges. Le travail a été de constituer une instance où tous les acteurs étaient réunis.

La gouvernance ? c'est un bien grand mot. J'appelle cela la démocratie locale. Comment ça fonctionne ? On a pu bénéficier d'une procédure dite « Plan pastoral territorial », qui nous a permis de gérer une enveloppe financière sur cinq ans. La région nous a amené en gros 500 000 €, et ça a permis de déclencher 1 800 000 € de travaux améliorations pastorales, améliorations de l'habitat des bergers, améliorations de points d'eau, etc., et le travail a été,

pour la Fédération des alpages que l'espace Belledonne a mandatée, d'accompagner des acteurs sur ces différents projets. J'insiste bien sur un élément qui est très important : la dimension plurithématique. Par exemple, lorsqu'on réunit ce qu'on appelle le comité de programmation (les gens envoient leurs projets, les techniciens les étudient, les accompagnent, évaluent leur éligibilité, etc.), on regroupe tous les acteurs qui fréquentent le site. Si c'est un site qui est à l'autre bout de la chaîne, les gardiens de refuge qui sont au sud ne vont pas venir, mais si le site est près de chez eux, on fait en sorte qu'ils soient là. On se rend bien compte que là, on crée une dynamique supplémentaire, parce qu'en faisant se rencontrer les différents acteurs, il y a des projets qui peuvent émerger, des problèmes qui étaient tus, ou des conflits parfois préexistants, qui font que quand les hommes et les femmes se rencontrent, les choses peuvent se régler. Chemin faisant, on a réussi au fil du temps à construire tous ces projets et à faire en sorte que ces alpages soient plus vivants et de meilleure qualité. On a réussi aussi à capter des financements ; parce que sans financement, on a du mal ; c'est une activité qui a besoin d'être soutenue. Mais quelle activité n'a pas besoin d'être soutenue en ce moment ? Quand je vois ce qu'on amène dans la vallée pour soutenir l'industrie, je me dis qu'on peut faire quelque chose pour les alpages, car en plus, on entretient le paysage et on fait en sorte qu'ils restent ouverts.

Le propos, c'est que les acteurs doivent vraiment s'emparer des thématiques. Là, ce sont les bergers, et ils sont présents. Les bergers regroupés en syndicats. Les élus, qui sont aussi porteurs de projets pour l'hébergement, pour l'ouverture. Je crois qu'il faut que tous ces acteurs soient présents. Parfois on a vécu la politique de la chaise vide. C'est



vrai que pour des bergers, c'est un peu difficile, parce que ce n'est pas une chose dont ils avaient l'habitude. En tout cas, sur ce territoire, ils ont appris à gérer des dossiers, la Fédération est là pour les aider, et ça permet de concrétiser mais surtout, au final, ça permet de responsabiliser les acteurs du territoire et de leur redonner le pouvoir dans la gestion de leur territoire.

Merci.

Des éleveurs pastoraux communicants, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Jean Debayle, éleveur, Alpes de Haute-Provence, France



Si le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur est entièrement pastoral, le pastoralisme y reste marginal du point de vue du « produit brut économique régional », en particulier dans le Sud de la région. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est une partie au Nord (les alpages), une partie au Sud (les parcours méditerranéens), avec des échanges très importants, puisque la transhumance est largement développée.

Pour parler de l'histoire du pastoralisme, il y a une trentaine d'années, pendant une période de pleine intensification fourragère, les éleveurs pastoraux, et plutôt peut-être les chambres d'agriculture, ont décidé de créer un service pastoral. Il s'agit ici d'un service pastoral régional. Les éleveurs se sont impliqués, d'autres partenaires également (en particulier les gestionnaires d'espaces), dans un service pastoral qui prenne en compte et l'aspect technique élevage, et l'aspect gestion du territoire. Nous, les éleveurs qui avons participé, avons un discours plutôt positif, montrant que le pastoralisme pouvait exister, moyennant un certain nombre de conditions.

En France, les éleveurs, les agriculteurs sont relativement bien organisés à travers le syndicalisme, les chambres d'agriculture, etc., sauf que – et c'est le cas en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – les personnes qui ont le pouvoir ne sont jamais les éleveurs pastoraux ; c'est toujours des arboriculteurs, des viticulteurs, bref, des gens qui font du chiffre d'affaires. Les éleveurs pastoraux sont ainsi souvent marginalisés. Mais comme je le dis souvent, il vaut mieux une minorité active qu'une majorité silencieuse. On s'est dit qu'il serait important de regrouper les éleveurs pastoraux dans une organisation propre. On a donc monté il y a quelques années une fédération des groupements pastoraux ; on pensait que c'était la meilleure solution pour regrouper les éleveurs pastoraux et donner le plus de dynamique possible avec l'idée toute simple : aide-toi, le ciel t'aidera, parce que c'est bien plus facile d'être présent dans ces conditions.



Qu'est-ce qu'on a fait pour faire vivre ce pastoralisme, pour aller vers plus de gouvernance ? On s'est plutôt tourné vers l'événementiel : entre nous, on est capables de discuter de pastoralisme ; après il faut le faire partager aux autres, ce qui n'est pas si évident que ça. Nous avons organisé une réunion régionale, au conseil régional, avec nos amis des Hautes-Alpes. On s'est aperçu que nos élus régionaux étaient très contents que les éleveurs se mobilisent, viennent expliquer ce que c'est que le pastoralisme, et puis, en ayant des revendications mais tout en restant positif, en montrant qu'ils sont là, dans un territoire : ils ont envie d'y rester, ils aimeraient bien qu'on les aide, parce que c'est souvent compliqué. Ça, ça a été la première chose, essayer d'être présents aussi dans les commissions agricoles des parcs nationaux parce qu'il s'y décide finalement pas mal de choses – les parcs nationaux dans nos régions sont plutôt sur les estives, donc c'est important que nous soyons présents.



Ces dernières années, on a essayé d'avancer un peu plus vite. On s'est dit qu'en France, ce serait bien qu'on soit capable de se voir entre massifs, parce qu'on a une petite tendance en France de nous cloisonner dans nos régions. On a commencé à faire quelque chose avec les Pyrénées, bien entendu avec les Alpes du Nord, avec qui on a des relations déjà un peu plus fortes de par la proximité, avec une volonté de faire quelque chose au niveau national. On a fait cette année une réunion nationale ; on avait déjà fait il y a quelques années une première réunion nationale des groupements pastoraux. Là, on a fait une réunion nationale pour reposer les problèmes des groupements pastoraux en France.

Ces dernières années, on a essayé d'avancer un peu plus vite. On s'est dit qu'en France, ce serait bien qu'on soit capable de se voir entre massifs, parce qu'on a une petite tendance en France de nous cloisonner dans nos régions. On a commencé à faire quelque chose avec les Pyrénées, bien entendu avec les Alpes du Nord, avec qui on a des relations déjà un peu plus fortes de par la proximité, avec une volonté de faire quelque chose au niveau national. On a fait cette année une réunion nationale ; on avait déjà fait il y a quelques années une première réunion nationale des groupements pastoraux. Là, on a fait une réunion nationale pour reposer les problèmes des groupements pastoraux en France.

Donc, on est plutôt dans l'événementiel, parce que c'est là qu'on se fait entendre. Dans la réalité quotidienne, c'est quand même bien difficile. Le pastoralisme est une petite activité agricole marginale, mais on doit rester présents, actifs, etc. Je souhaite qu'on puisse continuer en France à se regrouper, à travailler ensemble. J'avais lancé l'idée qu'en Europe il serait bien qu'on ait un minimum de concertation entre éleveurs, parce qu'il y a des pastoralismes dans tous les pays d'Europe, et ce serait bien que ce soit pris en compte par la Commission européenne. Et puis – ce serait mon rêve avant que je sois à la retraite – j'aimerais qu'au niveau mondial on soit capable de poser les bases de cette réflexion : comment peut-on, dans une société qui se modernise de plus en plus, conserver une activité pastorale qui est en même temps très ancienne mais qui doit, par un accès à la modernité, continuer à vivre ? Pour moi, le pastoralisme, c'est surtout utiliser des espaces naturels. Et les espaces naturels, par définition, n'ont pas vocation à avoir de l'agriculture ; donc il faut bien se poser cette question de la conservation des espaces naturels où le pastoralisme a toute sa place. Je n'ai pas de solution pour qu'il y ait une concertation – je n'en ai déjà pas au niveau de l'Europe, ni bien entendu au niveau mondial –, mais j'espère que des journées comme celles-là permettront d'avancer là-dessus, et je crois qu'en fin de matinée, on aura certainement un petit peu avancé sur la façon de défendre le pastoralisme et de faire en sorte que les éleveurs seront bien présents dans les décisions qui vont être prises par la suite.

Merci.

Ci-contre, fête de l'amontagnage à Réallon (05)
Ci-dessus, sur l'alpage de l'auteur au col de l'Arche (04)

L'écomusée du Pastoralisme et son rôle dans la mise en valeur des ressources pastorales de la vallée de la Stura di Demonte, Piémont, Italie

Laura Fossati, étudiante en Master 2 d'anthropologie, Italie



L'écomusée du Pastoralisme de la vallée de la Stura di Demonte, situé dans la partie sud-ouest du Piémont, à Ponteb Bernardo dans la commune de Pietraporzio, est né en 2000. C'est le résultat d'un long projet, démarré dans les années 1980, qui représente la volonté des instances politiques de redynamiser l'économie locale et la culture pastorale locale.

À partir des années 1950 les vallées alpines du Piémont connaissent un fort processus de dépeuplement : les jeunes issus du milieu rural quittent leurs familles et leurs villages pour chercher du travail, dans les usines de la plaine ou à l'étranger. Il s'agit d'un véritable effondrement du système social, culturel et économique sur lequel s'est toujours appuyée la communauté locale. Le monde rural est en perte de reconnaissance, les métiers de berger et d'éleveur sont déconsidérés. À tous ces bouleversements s'ajoute la crise qui envahit le monde pastoral méditerranéen en entier à partir des années 1970 : les produits issus de l'activité pastorale (viande, laine, lait) perdent de leur valeur ; les contrôles vétérinaires et les interdictions sanitaires se multiplient, provoquant la disparition de certaines pratiques comme la transhumance à pied.

Le projet initial comporte deux volets : la revalorisation de la race de brebis locale, la sambucana, et celle de la culture pastorale de la vallée. L'écomusée du Pastoralisme est une réponse au deuil provoqué par la perte des valeurs liées au monde rural et pastoral. L'exposition permanente, *Une Draille pour vivre*, inaugurée en 2000, retrace les liens entre les hautes vallées du Piémont et la plaine de la Crau : les jeunes bergers quittaient le Piémont pour être embauchés comme bergers salariés auprès des grands troupeaux de la Crau. Ils portaient sans argent mais riches de leurs connaissances et de leurs savoir-faire pastoraux.





L'écomusée a donné une forte impulsion dans l'économie de la vallée, contribuant à lui redonner une image pastorale positive. Grâce à lui, les bergers et éleveurs sont aujourd'hui actifs, alors que le maintien de l'activité agropastorale n'était pas donné d'avance.

Ma formation en anthropologie culturelle, et le fait d'être la fille d'un des éleveurs-bergers de la vallée, m'ont amenée à m'interroger sur l'« identité » pastorale de la vallée, sur les

enjeux économiques et politiques engendrés par la présence de l'écomusée sur le territoire, sur l'implication des acteurs professionnels dans la création du patrimoine pastoral transmis via l'écomusée, sur le rôle de celui-ci dans la valorisation des ressources et des espaces pastoraux locaux.

Les enquêtes que j'ai réalisées sur le terrain montrent que les acteurs professionnels ne font jamais référence à une identité pastorale locale : ils se reconnaissent plutôt dans un « territoire du métier » qui ne correspond pas aux limites géographiques de la vallée. Leur interreconnaissance se joue plutôt en référence à un ensemble de compétences et de savoir-faire qu'ils définissent toujours en termes de passion :

« Ceux qui aujourd'hui continuent à faire ce métier ont sûrement une grande passion : sans la passion, s'il ne s'agissait pas d'une véritable maladie, n'importe quel métier nous permettrait de mieux vivre, avec la moitié du travail. Moi je suis berger, j'ai été berger, et je serai berger pendant toute ma vie, il s'agit d'un don qu'on a en nous-mêmes, une vocation. Je remercie d'avoir eu en don cette vocation, elle m'a permis de vivre des moments magnifiques. Quand je regarde mes brebis je suis heureux, satisfait. »

Cette phrase est pour moi significative de la contribution de l'économie dans le maintien et la reconnaissance de l'importance du métier de berger dans la vallée.

« Certains pensent que les brebis sont des bêtes stupides mais pour moi c'est une maladie : je vois une brebis et je voudrais tout de suite l'acheter. Les regarder pâturer, manger, se bouger... j'en voudrais toujours plus, j'aime vraiment ces bêtes. » (Adriano Fossati, berger et éleveur)

« Pour faire ce métier tu dois avoir la passion, sinon tu ne tiens pas le coup ! C'est une maladie ! Les revenus sont miséreux. Si tu as la passion ça ne te pèse pas de renoncer aux dimanches et aux vacances : être berger c'est 365 jours par an. »

(Battista Giordano, berger et éleveur)



Malgré cela, le projet de l'écomusée, qui a bénéficié dans ses débuts d'une bonne collaboration des acteurs professionnels, s'est ensuite éloigné de la réalité du métier. L'activité pastorale est en perpétuelle mutation, de nouveaux enjeux et de nouvelles problématiques menacent l'avenir des activités pastorales en vallée de la Stura di Demonte et les acteurs professionnels demandent une plus grande participation de l'écomusée. Ils dénoncent notamment un défaut de transmission aux instances politiques régionales et nationales des problématiques liées à l'agriculture et au pastoralisme montagnards. L'agriculture et les systèmes d'élevage montagnards se trouvent face à une grande dévalorisation culturelle et surtout économique : la majeure partie des subventions de l'État est captée par les grandes



exploitations de plaine. Par ailleurs, l'agriculture de montagne est confrontée à de nombreuses difficultés liées à la typologie des territoires (foncier partagé en petites parcelles difficilement accessibles), à la cohabitation avec les animaux sauvages, aux contraintes climatiques (les animaux passent sept mois en bergerie, générant de nombreuses dépenses quand la production fourragère est insuffisante et les cultures céréalières absentes).

« Maintenant je ne fais plus le berger. Autrefois on élevait moins de bêtes mais il fallait les garder avec plus d'attention parce que si un agneau crevait

c'était une perte énorme pour toute la famille. Maintenant il y a les subventions, certains veulent seulement avoir un grand troupeau : selon moi ils font plus attention à la quantité qu'à la qualité. Les coûts pour maintenir une exploitation ont augmenté mais pas les revenus. En été tu ne peux plus laisser tes bêtes "à l'abandon" comme on faisait autrefois, sinon le loup vient te les bouffer. »

(Piero Rolando, ancien berger)

L'installation des jeunes pose également problème, malgré une forte demande (brebis laitières, chèvres, vaches). Il y aurait besoin d'aides de l'État, mais les jeunes demandent aussi à l'écomusée de mieux les appuyer.

« Je voudrais un écomusée qui s'engage plus dans le monde pastoral. L'écomusée a permis la valorisation de la race locale mais ça ne suffit pas. J'aime ce métier, je préfère travailler 20 heures par jour avec les brebis que passer 8 heures dans une usine, mais même en travaillant beaucoup je ne réussis pas à gagner ma vie sans être submergé par les dettes ; il y a toujours des dépenses et les revenus sont de la misère. Avec tout le temps que je dédie aux moutons je devrais gagner trois fois le salaire que je gagnais en usine, mais en fait je gagne beaucoup moins qu'avant. Il n'y a pas d'avenir pour la montagne, on n'est pas aidés par les institutions, on reçoit que les miettes. »

(Adriano Fossati, berger et éleveur)

Aujourd'hui en Piémont la plupart des bergers salariés sont d'origine roumaine. On peut faire un parallèle intéressant avec les bergers piémontais qui partaient autrefois pour la Crau. Il s'agit de jeunes reconnus par leurs compétences et leurs savoir-faire mais qui manquent de reconnaissance économique, sociale et juridique. Ils sont payés environ 600 € par mois, sans contrat. Leurs logements, en été comme en hiver, sont, dans la plupart des cas, de vieilles roulottes sans eau courante et sans chauffage.

« Je suis berger depuis l'âge de 14 ans. Je suis venu en Italie à 18 ans et j'ai toujours travaillé comme berger salarié. En 6 ans j'ai eu 6 mois de contrat. Je ne retournerai en Roumanie que pour l'argent ; quand on aura l'euro, ici en Italie tu ne verras plus aucun berger roumain. »

(Costel, berger roumain, 24 ans)

« Ici en Valle Stura on connaissait le métier de berger et en Crau il y avait beaucoup d'éleveurs originaires des vallées du Piémont. S'ils avaient besoin d'un berger ils venaient le chercher ici. »

(Alfredo Giavelli, ancien berger salarié en Crau)



Les acteurs professionnels que j'ai rencontrés pendant mes enquêtes subissent un manque de reconnaissance sociale, professionnelle et économique. Ce manque de reconnaissance est dû, entre autres, au décalage de plus en plus fort entre le monde rural et le monde urbain.

« Autrefois tout le monde possédait des animaux et on s'aidait les uns les autres. Maintenant je suis le seul dans le village à faire ce métier et les animaux dérangent et font des dommages. Aux yeux des autres tu restes quelqu'un qui exploite le territoire pour s'enrichir. Ils ne comprennent pas que tu travailles toute la journée pour avoir quelque chose à manger et payer tes dettes. »

(Adriano Fossati, berger et éleveur)

« Il faut pas oublier que les moutons salissent. Quand on passe avec le troupeau dans le village, les gens arrivent avec leur balai pour nettoyer. Les gens achètent le lait dans les grandes surfaces mais ils ne se demandent pas d'où il vient. »

(Lucia Fossati, éleveuse)



L'écomusée du Pastoralisme a été la réponse au contexte pastoral des années 1980 : concentration urbaine et prolétarianisation des populations montagnardes ont provoqué une hémorragie démographique massive du côté italien des Vallées alpines.

L'image transmise par l'écomusée a fonctionné comme un baume pour adoucir la blessure de la crise du système agropastoral. Or l'activité pastorale a suivi des changements de pratiques très rapides ; elle est aujourd'hui complètement renouvelée. Il y a ainsi une grande distorsion entre cette évolution – la réalité actuelle du monde pastoral – et l'imaginaire, le récit – on pourrait presque dire la légende – créé, entretenu et véhiculé par l'écomusée.

De nouvelles problématiques émergent, les acteurs pastoraux relancent leur propre demande de reconnaissance sociale et souhaitent intervenir dans la gouvernance de l'écomusée. Ils voudraient que l'écomusée, avec son rôle dans la gestion des politiques territoriales, devienne une sorte d'arène où les professionnels et les acteurs pastoraux puissent mettre en avant leurs revendications et leurs demandes et les faire ainsi rayonner à plus grande échelle. L'écomusée doit leur répondre en adaptant l'image qu'il contribue à véhiculer à l'actualité du métier.

À partir des enquêtes que j'ai menées, je peux tirer quelques conclusions concernant les relations de l'écomusée avec les habitants de la vallée :

- il s'agit d'un projet très ambitieux par rapport à l'échelle et à la capacité de la vallée en termes d'économie ou de poids politique dans la région Piémont. Il a mis beaucoup de temps à se mettre en place, et a provoqué l'éloignement des acteurs locaux ;
- les éleveurs et les bergers, laissés en marge de la gouvernance du territoire, ne se sentent pas concernés par le projet de l'écomusée ;
- il y a nécessité de rendre compte de toutes les évolutions qui ont caractérisé l'agropastoralisme. Or, l'écomusée répond plutôt à la culture et au contexte des années 1980, sans prendre en considération les évolutions des trente dernières années.

Pour conclure, je voudrais donner quelques pistes pour une bonne gouvernance :

- il faut créer des espaces et des moments pour que les acteurs pastoraux puissent se rencontrer avec l'écomusée ;
- il faut développer des compétences techniques au sein de l'écomusée, en plus des compétences culturelles reconnues ;
- il faut orienter le regard de l'écomusée vers l'avenir du pastoralisme, pour encourager les jeunes professionnels et créer une vraie dynamique de développement.

Les parcours des hauts plateaux de l'Oriental marocain

État des lieux et perspectives d'amélioration

Abdellah Koubaa, chef de la division du partenariat et appui au développement à la direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, Maroc



La région de l'Oriental est située au nord-est du Maroc ; elle se compose de sept provinces, dont la préfecture d'Oujda. Elle regroupe 113 communes dont 91 sont rurales. Elle s'étend sur 8 millions d'hectares, soit 11 % du territoire national, et la superficie irriguée représente 15 % de la SAU. Les terres en bour (terres non irriguées consacrées à l'agriculture pluviale) représentent les 3/4 de la SAU. Deux millions d'habitants peuplent l'Oriental, dont 38 % de

ruraux. La densité de population (moyenne 23 hab/km²) est très variable (2,3 à Figuig, 278 à Oujda).

L'activité pastorale concerne près de 5 millions d'ha, dont près de 3 sur les hauts plateaux ; ceux-ci hébergent 61 000 habitants (10 000 ménages) dont 10 000 éleveurs. Le climat des hauts plateaux est méditerranéen semi-aride et aride au Nord, hyperaride au Sud.

Les parcours de l'Oriental se divisent en trois groupes d'utilisation : légère, moyennement sévère et très sévère. Chacun de ces groupes est caractérisé par des espèces végétales indicatrices de l'état de dégradation des parcours, qui peut aller jusqu'au sol nu. Les parcours sont très dégradés au Sud. Au Nord, ils bénéficient de précipitations correctes ; au centre existe une zone de faible dégradation grâce à la présence d'une nappe phréatique superficielle qui compte parmi les plus importantes d'Afrique.

Un autre zonage peut être superposé à celui de l'utilisation, fondé sur les systèmes d'exploitation :

- semi-intensif : les parcours représentent 40 % des ressources alimentaires du cheptel ;
- semi-extensif : 60 % des ressources alimentaires du cheptel proviennent des parcours ;
- extensif : les animaux sont nourris à 80 % sur les parcours.



Quelles sont donc les perspectives d'amélioration ? Avant toutes choses, il faut poser un diagnostic, et pour cela évaluer les potentialités, les contraintes. En ce qui concerne les potentialités :

- la grande étendue des parcours step-piques compense la faible productivité à l'hectare ; 150 millions d'unités fourragères environ sont prélevées pendant les années de moyenne pluviométrie ;
- la tradition de production animale sur parcours est un atout pour la poursuite et l'amélioration de cette activité et l'appropriation des technologies par les éleveurs ;
- la biodiversité des ressources, malgré des pratiques inappropriées, est un atout indéniable de la zone qu'il s'agit de réhabiliter, de préserver et de mieux valoriser ;
- les spécificités des races animales sont parfaitement adaptées à la zone, en particulier la race ovine Beni Guil ;
- l'organisation de la population en coopératives est une expérience dont il faut tirer les leçons. Cela peut constituer un atout en matière de gestion participative de l'espace, des ressources pastorales.



Les contraintes sont d'ordres divers :

- le cantonnement des parcours : dû à l'augmentation de la pression sur la terre, laquelle est encouragée par le processus de sédentarisation et des besoins croissants de s'approprier du foncier ;
- la limitation de la mobilité des troupeaux : la mobilité des troupeaux est une pratique ayant permis une exploitation rationnelle compatible avec les ressources pastorales des écosystèmes de l'Orient. Depuis plusieurs dizaines d'années, ces mouvements (nomadisme et transhumance) se sont réduits avec le temps (sédentarisation) ;
- les défrichements par mise en culture : les superficies mises en culture ont été multipliées par 5 en référence à l'année 1970, soit une superficie d'environ 500 ha annuellement ;
- la multiplicité et l'ambiguïté des textes de lois régissant les aspects fonciers et l'utilisation des ressources pastorales. À cela s'ajoute la multiplicité des intervenants publics et privés qui rend difficile une gestion rationnelle des ressources.





Le fonds pastoral peut être amélioré avec des techniques diverses : mise en défens ou en repos, dissémination d'espèces plus résistantes, plantations d'arbustes fourragers, création de réserves semencières, etc.

Il est possible d'envisager des améliorations à deux niveaux : les interventions de l'État et la gouvernance sur les parcours. L'histoire pastorale est caractérisée par trois périodes :

1. La période d'intervention sectorielle dans le cadre des projets d'améliorations pastorales (PAP)

Au début ces actions se limitaient à un ensemble d'interventions techniques visant à intensifier la production pastorale, à minimiser la dégradation de l'écosystème, et à valoriser les ressources en eau. Elles sont souvent arrêtées selon une approche descendante sans aucune implication des populations concernées. Le bilan de cette expérience est plutôt décevant. Les objectifs retenus n'ont été atteints dans aucun des PAP délimités.

2. La période des projets de développement intégré (PDI)

Dans la deuxième phase, amorcée au début des années 1980, les PDI ne se limitaient pas à l'accroissement de la productivité, mais intégraient aussi d'autres composantes importantes telles que les routes, l'eau potable, l'éducation et la santé. Les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des attentes ni des investissements consentis. L'encadrement se référait à une philosophie interventionniste, basée sur des actions descendantes. Les besoins et des aspirations des sociétés locales sont ignorés.

3. La phase des grands projets de développement des parcours



Face au constat d'échec de l'approche limitative et techniciste de l'amélioration pastorale retenue dans la politique pastorale, une troisième phase privilégiant une nouvelle approche du développement pastoral a vu le jour dès le début des années 1990. La nouvelle démarche est plus intégrée, plus participative et plus globale.

Deux grands projets ont ainsi vu le jour : le projet de développement pastoral et de l'élevage dans l'Orient (PDPEO), et le projet de



Valorisation et gestion de la ressource en eau, lutte contre l'ensablement, aussi cruciales qu'elles soient pour lutter contre la dégradation de l'écosystème, nécessitent l'adhésion et l'implication des populations pour montrer toute leur efficacité.

développement rural de Taourirt-Tafoughal (PDRTT). Ces projets portent sur un écosystème entier, soit 4 millions d'ha. Ils s'appuient sur une approche qui consiste à promouvoir un développement participatif durable de l'élevage pastoral, en prenant comme référence d'une part, la tribu qui détient encore les droits d'usage réels sur les ressources pastorales, et d'autre part la coopérative comme support d'interventions techniques pour la valorisation de ces ressources.

Parmi les objectifs de ces projets, on note la maîtrise de la dégradation des terres, l'amélioration du revenu des populations pastorales, la conservation et la gestion du patrimoine collectif par la mise en place d'une organisation adaptée.

- *Merci. Précisons peut-être que la région de l'Oriental a vécu un déficit pluviométrique important ces trois dernières saisons.*
- Une autre précision : ces projets ont pris fin l'année passée. Mais, dans le cadre des interventions de l'État et de la nouvelle politique agricole (le Plan Maroc vert), un certain nombre de projets d'améliorations pastorales ont été programmés avec un budget qui dépasse les 4-5 millions d'euros par projet.
- *Avec collaboration des tribus, des coopératives ?*
- Oui, bien sûr, chaque projet a été élaboré en concertation avec la population dans le cadre des plans de développement des coopératives PDC. Avant le démarrage du projet, des conventions sont signées avec les coopératives pour le suivi et la gestion des parcours.

La sécheresse est devenue une contrainte structurelle dans les zones sud de la région de l'Oriental. Les interventions actuelles de l'État privilégient la sauvegarde du cheptel par distribution des aliments subventionnés aux éleveurs. On se demande alors si l'État doit continuer à distribuer ces aliments pour garantir une autosuffisance en viande rouge, ou réduire temporairement ces interventions pour pousser les éleveurs à diminuer les effectifs du cheptel et en conséquence de sauvegarder les parcours et les ressources naturelles ?

- *Deux politiques très différentes, bien sûr...*



Pastoralisme et territoire en Algérie. Entre volontarisme et choix dictés

Abdelkrim Aouam, Badreddine Reghis & Aboud Salah-Bey (Bneder, Algérie)



[Aboud Salah Bey]

Avant de céder la parole à Badreddine, je voudrais juste planter le décor, préciser le contexte de cette présentation et rappeler les grands acquis de ces dernières années. L'État algérien s'est doté, depuis 2009, de nouveaux instruments de gouvernance :

- le Schéma national d'aménagement du territoire (Snat), décliné en neuf schémas régionaux dont trois intéressent le monde pastoral et les territoires steppiques ;
- et surtout la Politique du renouveau agricole et rural (équivalent à la politique marocaine du développement vert), qui comprend deux volets,

l'un concernant l'appui aux filières agricoles stratégiques, le second consistant à agir sur les territoires ruraux, notamment steppiques, montagneux. Le point fort de cette politique est de s'appuyer sur une construction de bas en haut, en faisant participer les populations rurales.

Ces deux instruments sont fortement appuyés par un financement de l'État (environ 3 milliards de dollars annuellement depuis 2009). La superficie agricole totale de l'Algérie, c'est 50 millions d'hectares, dont 32 millions en parcours steppiques ; ces territoires, largement fragilisés, rassemblent 13 millions d'habitants et concentrent 80 % des 20 millions de têtes ovines que compte l'Algérie.



[Badreddine Reghis]

Le Snat, à l'échelle nationale, et les Sept (Schéma de l'espace de programmation territoriale) au niveau régional, constituent les outils actuels de l'aménagement du territoire dans la politique nationale de développement.

Le territoire est caractérisé par sa géographie, sa population et ses ressources. Il dépasse le découpage administratif dont il profite seulement des moyens de gestion (organisation, infrastructures, ressources budgétaires). Trois Sept sont dédiés à l'espace steppique : Hauts plateaux ouest, Hauts plateaux centre et Hauts plateaux est. L'espace pastoral, qui s'étend sur 30-32 millions d'hectares, y compris les zones présahariennes, a donc été découpé en trois régions.

L'espace pastoral, en Algérie, se situe sur l'immense étendue steppique qui s'étale entre les versants sud de l'Atlas tellien au nord et les versants nord de l'Atlas saharien au sud mais aussi sur le domaine présaharien.

Le nomadisme a tendance à diminuer pour des raisons économiques, climatiques et sociales. L'espace pastoral produit de moins en moins de pâturage gratuit au rythme des

sécheresses récurrentes et la végétation a du mal à se régénérer du fait de son exploitation effrénée par les troupeaux dont les déplacements sont désormais plus rapides et plus faciles car de plus en plus motorisés.

Il y a eu des bouleversements dans la forme d'organisation du nomadisme en général, des zones de parcours en particulier. Les éleveurs ont tendance à utiliser de plus en plus la technologie pour exploiter les zones dans lesquelles ils vivent.

Par ailleurs, les pouvoirs publics encouragent les ménages nomades à une sédentarisation locale afin de les intégrer dans la politique de développement qui devrait leur donner accès principalement à la santé et à l'éducation.

Ces populations se déplacent énormément, elles sont très mobiles; leur mode de fonctionnement est régi par une certaine organisation, laquelle est strictement liée à l'exploitation de la ressource, donc au meilleur moyen de trouver de la ressource pour leurs troupeaux. C'est pour cela que, comme de nombreux autres pays, nous avons deux périodes de transhumance, au printemps et en hiver.



Sur le plan écologique, qui sous-tend pour ces régions l'activité économique du fait du lien étroit entre les pâturages et l'élevage ovin, les pouvoirs publics tentent d'imposer une gestion plus rationnelle du territoire steppique. Il faut savoir que ces régions steppiques sont, dans leur majorité, dans un état de dégradation très avancé, que l'espace steppique n'apporte que 20-25 % de la ration. La steppe algérienne est en train de passer d'une zone de naissance et d'élevage et d'engraissement à une zone de naissance et de transit, et les causes en sont autant climatiques qu'organisationnelles. Mais la problématique reste l'ambiguïté des rapports des éleveurs nomades avec le territoire qu'ils occupent. C'est souvent un rapport d'appropriation qu'ils affichent à travers la notion de « terres ârch », littéralement terres appartenant à la tribu.

Des différends éclatent parfois entre tribus voisines à cause d'empiétement. Cette appropriation reste cependant contradictoire avec l'exploitation pratiquement minière des pâturages.

Pour les pouvoirs publics, il s'agit bien de terres privées de l'État. Et à ce titre ils y entreprennent des aménagements divers dans le but de redynamiser l'activité pastorale, tels que la plantation d'espèces pastorales, la mise en défens, l'implantation de forages pastoraux et d'ouvrages de mobilisation des eaux de surfaces tels que les mares, les ceds et les joub. Ils espèrent ainsi apporter les conditions qui favoriseraient la sédentarisation ou du moins une semi-sédentarisation des ménages nomades. C'est un peu l'histoire du chat et de la souris :



sur les trois régions présentées, ces espaces pastoraux sont tous régis par une organisation ancestrale. Ils sont découpés, virtuellement aux yeux de l'État, mais réellement aux yeux des éleveurs : chacun connaît son espace et le territoire dans lequel il évolue.

Les SEPT, qui sont en cours de validation, orientent le développement régional dans ces territoires vers une intégration économique autour de l'élevage ovin qui devrait entraîner en amont et en aval un nombre d'activités productrices de richesses et d'emplois telles que les chaînes d'abattage et de conditionnement des viandes, de production d'aliments de bétail et autres intrants, et l'industrie des peaux, des cuirs et de la laine. Ce type d'actions est absolument nécessaire pour maintenir sur place des populations qui sont prêtes, si elles ne pouvaient plus travailler, à s'exiler vers le Nord. Or ces populations représentent autour de 7 millions d'habitants ; il y a ainsi un fort risque de déséquilibre territorial.

Ces schémas ont été réalisés de manière ascendante. Après un premier diagnostic, on a organisé des ateliers, à

l'échelle de ces trois régions, auxquels ont participé environ 2 500 éleveurs. On a fait parler les gens, sur la base de guides d'entretien et d'un cahier des charges, afin de connaître leur angle de réflexion et de pouvoir élaborer ces schémas.

Afin d'assurer aux éleveurs les conditions optimales de production et d'existence, l'idée actuellement soumise au débat propose la concession des territoires steppiques aux tribus. Cela renforcerait l'appropriation de fait et permettrait une gestion moins volontariste de la ressource fourragère naturelle en appliquant des systèmes de rotation avec une amélioration des parcours par des plantations mais aussi un contrôle de la charge animale par le délestage au profit des territoires plus au nord consacrés à la production céréalière et fourragère et à l'engraissement.

Pour les régions au Nord de l'Algérie, le problème des terres agricoles a été réglé. Nous sommes passés d'un système d'exploitation agricole collective ou individuelle, à un système d'exploitation en concession (acte sur une durée de 40 ans). Maintenant, pour ces zones steppiques qui sont des territoires très fragiles, surtout sur le plan socio-organisationnel, nous avons songé à la concession des terres sur le même principe que la concession des terres aux tribus. Mais comment mettre en œuvre cette réflexion ? c'est sur ce point que les autorités, les éleveurs, les notables, les représentants de tribus, sont en train de réfléchir pour trouver la meilleure forme, car la concession sur les espaces steppiques risque d'être un frein pour le développement du pastoralisme.

À vrai dire, le principe de la notion d'espace et de territoires ainsi que sa mise en œuvre locale, régionale ou nationale, est de greffer le développement économique d'une région ou d'un territoire en s'appuyant sur les potentialités humaines et leurs caractéristiques culturelles et naturelles, et les spécificités économiques et fonctionnelles dans le but d'élaborer tout programme d'aménagement, qu'il soit à l'échelle locale, régionale ou nationale.



Désormais conscients de l'intérêt de l'approche participative, les pouvoirs publics associent davantage les populations de ces territoires aux programmes dédiés au développement économique et social. Ce sont les expériences de terrain qui ont conduit à cette démarche, plus particulièrement celles capitalisée lors de deux projets régionaux, les PER 1 et 2, réalisés par les services des forêts. Lorsqu'on parle de territoire dans une région steppe, on parle systématiquement d'un certain nombre de facteurs qui viennent se greffer autour. Un territoire, c'est d'abord une population, c'est une identité, une façon d'exister, une façon d'être. C'est aussi des facteurs économiques, environnementaux, de la ressource naturelle... et nous essayons de prendre tous ces facteurs en considération pour élaborer des plans d'action les plus pratiques possible.



L'APPROCHE DANS LE CAS DES PROJETS D'EMPLOI RURAL (PER)

Entre 1997 et 2010 le gouvernement algérien a engagé deux projets d'envergure régionale, cofinancés par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), dans un objectif de création d'emploi en milieu rural au moyen d'activités à haute intensité de main-d'œuvre. Les travaux ont touché les domaines suivants :

- hydraulique (forages, réhabilitation et fonçage de puits, aménagement de sources et confection de points d'eau);
- développement de la base agricole (plantation fruitière en sec et en irrigué, viticulture, élevage apicole);
- lutte contre l'érosion hydrique (correction torrentielle, fixation des berges, reboisements, travaux sylvicoles);



- artisanat (machines à coudre, aviculture et cuniculture de basse-cour);
renforcement institutionnel (équipement, formation).

Le PER 1, réalisé entre 1997 et 2005, a touché les zones montagneuses de l'Ouest algérien sur les wilayas d'Oran, Mostaganem, Ain Témouchent, Tlemcen, Mascara, Relizane et Sidi Bel Abbès.

Le PER 2, réalisé entre 2005 et 2010, intervient suite au succès rencontré par le premier projet et a touché les zones de montagnes des wilayas du centre du pays: Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Bouira, Chlef et Ain Défla.



Sur les deux zones les versants sud s'ouvraient sur les territoires steppiques.

Dans les deux projets les activités portaient essentiellement sur la lutte contre l'érosion des terres dont le reboisement. La zone de projet du PER 1 (1997-2005) touchait des terrains de

pâturage du domaine privé de l'État dans la région de Ras el Ma, au sud de la wilaya de Sidi Bel Abbès. L'agence d'exécution y a réalisé des reboisements à base d'essences forestières mais des déprédations ont affecté l'ouvrage. Les ménages des éleveurs ont été identifiés comme les auteurs du forfait mais les autorités ont préféré négocier plutôt que de sévir. Les éleveurs ont proposé des plantations à base d'espèces fourragères (caroubier, févier...) qu'ils s'engagent à protéger. En contrepartie, l'agence d'exécution du projet a ajouté la mobilisation de la ressource en eau à son programme pour la région.

C'est le cas concret que l'on rencontre souvent lorsque l'on veut mettre en œuvre un quelconque programme dans un territoire, qu'il soit montagneux, steppique ou saharien sans que l'on daigne faire participer les personnes-ressources de ce territoire, car après tout, même si l'espace ne leur appartient pas juridiquement, ils y vivent, en tirent profit, le protègent, il fait partie de leur identité et c'est surtout leur raison d'être.

Au cours de l'exécution du PER 2 (2005-2010) l'objectif de reconversion des céréales-jachère en plantations fruitières s'est heurté à une forte réticence des populations locales voire de celles de la région sud de la wilaya de Bouira, réputée comme étant un territoire d'élevage ovin associé aux céréales extensives pour les autochtones mais aussi pour les nomades en déplacement estival.



Le programme n'a pas acquis l'adhésion totale des populations ciblées. Même les rares adhérents au programme n'ont pas résisté à la tentation de cultiver les céréales en intercalaire avec les jeunes plants fruitiers. Le programme a été lancé en pleine campagne de soutien aux producteurs céréaliers auxquels l'État proposait un prix d'achat de 4500 Da pour chaque quintal produit. À vrai dire, l'échec était là, et les raisons ont été d'ordre économiques (rentabilité), sociales et organisationnelles, soutenues par une insuffisance en matière de communication.

CONCLUSION

La notion de territoire est devenue la base de la politique de développement en Algérie, que ce soit pour les régions montagneuses, que pour les régions steppiques et sahariennes. Les populations locales, par la force du temps, sont de plus en plus associées aux différents programmes d'aménagements touchant les territoires dans lesquels ils vivent, ils se sont progressivement imposés comme partie prenante d'un territoire qu'ils adulent, qu'ils protègent et qu'ils ne sont pas prêts de céder car il constitue leur raison de vivre et d'exister.



Les pouvoirs publics s'appuient de plus en plus sur l'approche participative afin de rallier les populations cibles, nomades pour le cas des territoires steppiques, qui sont considérées non seulement comme le moteur du développement mais aussi comme une force sociale considérable dans la cohésion de la communauté nationale. À travers la réussite de la mise en œuvre d'un programme, quelles que soient sa spécificité et sa complexité, on contribue fortement à son équilibre sur le plan tant socio-organisationnel qu'économique.

Le constat est alors clair, élaborer un programme et le mettre en œuvre à l'échelle du territoire, c'est impérativement impliquer les populations locales, les associer depuis la réflexion jusqu'à la mise en œuvre. Il faut que les décideurs et les personnes-ressources adhèrent à l'idée ainsi qu'aux objectifs du programme afin d'espérer sa réussite mais surtout le maintien de son équilibre socio-organisationnel, lequel conditionne impérativement sa réussite.

Honorable assistance, je vous remercie.

Élevage et partage du foncier au Sénégal

Thierno Bocar Gueye, Maison des éleveurs de Saint-Louis, Sénégal



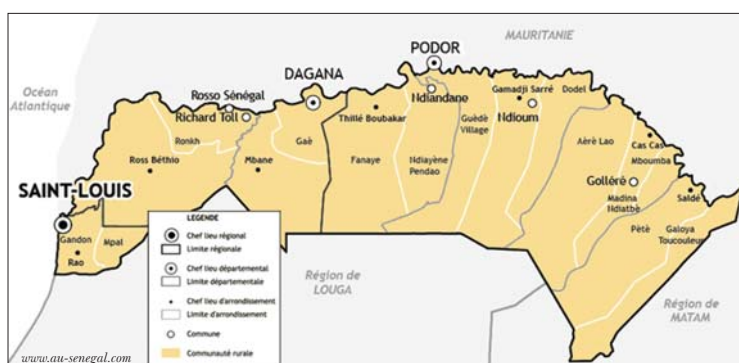
Bonjour à toutes et à tous.

Le territoire du Sénégal est divisé en 14 régions. La région de Saint-Louis est découpée en 3 départements, 7 arrondissements, 19 collectivités locales (les communautés rurales et 11 communes). Elle se situe au Nord du Sénégal, frontalière avec la Mauritanie, avec qui elle partage 80 km du fleuve Sénégal sur ses 1750 km au total. Saint-Louis possède ainsi une possibilité de 280 000 ha de terres irrigables et une population très importante.

Parler du pastoralisme au Sénégal, c'est parler de la deuxième activité principale de la région de Saint-Louis, qui rassemble 14 % du cheptel bovin national, 14 % du cheptel petits ruminants, 11 % des équins et 1 camelin sur 3. L'élevage constitue dans sa dimension et dans sa production 4 % du PIB de la région et 7 % au niveau national. Le mode extensif est dominant. C'est une source importante de revenu pour les catégories paysannes les plus démunies, en particulier les femmes et les jeunes. La région fournit 40 % des produits animaux du pays (lait, viande, cuir...).

Le contexte environnemental et politique de l'élevage est peu favorable. L'évolution de l'élevage dans la région mérite qu'on s'y arrête un peu. Autrefois, les éleveurs vivaient près du fleuve. Avec la mise en place des nouvelles politiques agricoles, les éleveurs ont perdu ces terres, et ont été repoussés dans le diéri¹. L'élevage nécessite des terres riches, de l'eau et de la forêt. Ces trois éléments, l'éleveur va être amené à les chercher ailleurs s'il n'arrive pas à accéder au fleuve. La construction des barrages de Manantali (sur le Bafing au Mali) et de Diama (au nord de Saint-Louis) a permis le développement de l'agriculture dans le bassin-versant du fleuve Sénégal, repoussant les éleveurs vers l'intérieur du pays.

Les mouvements des troupeaux étaient traditionnellement rythmés par la petite transhumance et la grande transhumance. La première est représentée par des mouvements pendulaires entre le walo et le diéri. Les éleveurs utilisaient les pâturages pluviaux loin du



¹ terme géographique d'origine toucouleur qui désigne les terres non inondables de la vallée d'un fleuve, par opposition au walo, qui désigne les terres cultivées dans la partie inondée par les crues annuelles du fleuve.

fleuve pendant la saison des pluies, et descendaient vers le fleuve, vers les pâturages post-décrue pendant la saison sèche et froide. Avec le développement des cultures irriguées, les éleveurs, respectant le calendrier cultural, se sont mis à pâturer sur les résidus de récoltes au bord du fleuve, avant d'entreprendre la grande transhumance vers



le centre et le sud (Kaolack, Fatick, Djourbel), rendue nécessaire par le climat semi-aride (250-350 mm de pluie), qui ne permet qu'une courte disponibilité des ressources (2-3 mois). Cependant, dans les zones de grande transhumance, s'est développée la culture arachidière, réduisant fortement l'espace pastoral également au sud. Ainsi, coincé entre le bassin arachidier et les cultures irriguées, l'espace pastoral est contraint aux zones sylvopastorales, contraint dans ses mouvements de transhumance, contraint journallement aussi pour trouver une ressource en eau moins accessible. La conséquence est une baisse générale de productivité animale et de production.

Toute cette problématique a donné lieu à une réflexion, concrétisée par des cadres de concertation locale et régionale, entre éleveurs et agriculteurs, pour l'accès aux ressources. L'État intervient comme arbitre à la demande des éleveurs pour régler les problèmes de conflits, et définit des plans d'occupation et d'affectation des sols, avec des zones strictement agricoles, des zones réservées à l'élevage, et des zones tampon où les deux activités sont possibles. Cet arbitrage en zone fluviale s'applique aussi dans le diéri, autour des forages ; déjà en 1958, on avait défini des zones classées pastorales ou sylvopastorales, comme la zone pastorale des six forages dans le diéri. Cette expérience qui a fait ses preuves a évolué, et a finalement été élargie à chaque forage : sur des unités pastorales ou unités de production est calculée la charge animale, paramètre que l'on suit pour pouvoir déplacer les animaux d'un point à un autre.

Il existe également une concertation sur le foncier au niveau national. En 2006, après plusieurs lois, plusieurs discussions, après la mise en place d'organisations telles que la Maison des éleveurs de Saint-Louis, s'est créé un mouvement de défense du pastoralisme, favorisé par la reconnaissance de l'État que 80 % de l'élevage était pastoral. Les décideurs, les hommes politiques, ont été appelés à réfléchir ensemble à une loi d'orientation agrosylvopastorale. Cette loi a été votée, il manque encore les décrets d'application. Mais en réfléchissant ensemble, dans une concertation nationale, puis une concertation régionale, puis à la base, et aussi grâce aux échanges avec d'autres partenaires comme la FAI, ou lors d'ateliers organisés dans d'autres pays, on s'est engagé avec les organisations de producteurs dans l'élaboration d'un Code pastoral, pour qu'au moment de l'application de la loi agrosylvopastorale, il puisse être mis en place également, à l'instar du Code de l'environnement, du Code de l'eau, etc.

QUELQUES RÉSULTATS

Prise en compte des décisions de concertation sur les aménagements pastoraux (couloirs d'abreuvement, périmètres de sécurité des ouvrages pastoraux) dans la réglementation de l'élevage : en ce qui concerne par exemple la réglementation des couloirs, des règles fixant les distances, les dimensions, sont mises en place pour qu'au moment des aménagements hydroagricoles, les animaux puissent accéder au fleuve, boire librement et remonter vers les zones de pâturage. Ces règles s'appliquent à l'ensemble du territoire de la région de Saint-Louis, et servent de guide pour d'autres régions du Sénégal, notamment en Haute et Basse Casamance, pour ouvrir et maintenir l'accès à l'eau aux éleveurs par des couloirs d'abreuvement.

Sécurisation des ouvrages : les habitations sont interdites à proximité d'un forage, d'un parc de vaccination. Un périmètre d'au moins 500 m doit être respecté pour laisser la libre circulation des animaux, et leur libre accès à ces ouvrages. Cette réglementation a été négociée entre les organisations professionnelles et la direction de l'élevage du ministère.

Sécurisation des terres pastorales : après la mise en place du POAS (Programme d'occupation et d'affectation des sols) dans la région de Saint-Louis, les éleveurs manifestent leur refus de voir des terres pastorales attribuées à l'agriculture. Ils placent ainsi les autorités qui ont



accepté les textes, qui les ont signés, qui les appliquent, devant leur responsabilité. Un exemple très simple : dans la communauté rurale de Fanaye, une exploitation de 20 000 ha a été attribuée pour développer l'agriculture, alors que ces terres étaient destinées à l'élevage, au pastoralisme. La résistance des éleveurs face à ce projet agricole a été prise pour de l'intimidation, alors il y a eu mort d'homme et le projet s'est arrêté définitivement. Les éleveurs sont conscients que

quand on ne prend pas en compte leurs préoccupations, il y a une rébellion, et ça, ça pose problème. Ils sont déterminés à défendre leurs intérêts, à défendre les préoccupations de l'élevage.

Calendrier de pâturage post-récolte : voici encore un autre résultat des négociations. Les éleveurs doivent pouvoir bénéficier des pâturages post-récolte. Ces réserves fourragères ou ces résidus de récoltes (petite transhumance) ne doivent être ni brûlés ni vendus. En ouvrant des négociations à ce sujet, nous avons posé le problème de la régénérescence des sols, le problème de l'engrais. On a amené l'agriculteur à comprendre qu'en laissant les animaux pâturer sa parcelle, il bénéficiera d'une fumure organique qui permet au sol de se régénérer, donc d'avoir de meilleures cultures. La négociation-plaidoyer a permis la réouverture de ces pâturages post-récolte aux éleveurs. Mais, mieux que cela, dans les zones traversées par les transhumants entre le fleuve et le bassin arachidier, où des problèmes d'usage du foncier étaient apparus, les éleveurs ont obtenu diverses mesures concernant les passages, les couloirs, et l'accès aux parcours et aux ressources post-culturelles. Un calendrier est négocié par les délégations avec les autorités, définissant des périodes de libération par les agriculteurs des accès et des champs.

PROBLÈMES D'APPLICATION DE CES DÉCISIONS

Rien n'est simple. On peut négocier et accepter ici, refuser ailleurs, les situations ne se ressemblent pas toutes. Pourquoi? À cause du non-respect ou de l'ignorance des textes de loi et des décisions prises, à cause du manque d'instruction des agriculteurs et des éleveurs, à



cause d'un intérêt qui prime par rapport à un autre. On voit bien que la concertation, la négociation sont nécessaires, de même que la circulation de l'information pour lier la base au sommet, pour que les gens puissent respecter ces textes, ces lois.

Orientations et choix politiques (des collectivités et de l'État) entre l'agriculture et l'élevage: là aussi, c'est l'application des décisions qui pose problème. Quand l'État par exemple, en 2007, lance la Grande offensive

de l'agriculture pour la nourriture et l'abondance (la Goana), l'agriculture veut s'étendre vers d'autres parcelles, d'autres terres, déjà destinées à l'élevage. L'élevage a voulu négocier avec l'État pour essayer de trouver d'autres terres que les terres d'élevage afin d'appliquer cette Goana. Mieux, alors que l'élevage est à 80 % pastoral, l'État s'est appuyé sur le modèle de l'élevage urbain et périurbain pour imposer l'intensification de l'élevage: augmentation de la production et de la productivité grâce à l'insémination artificielle, utilisation de réserves fourragères et autres, transformation du lait... L'intensification s'est imposée dans la Goana, qui a favorisé l'agriculture par rapport à l'élevage, réduisant l'espace des éleveurs et les obligeant à davantage de mobilité.

Manque de dynamisme des organisations de producteurs (OP): les OP vivent avec leurs ressources endogènes, qui sont insuffisantes. Il leur faudrait demander à l'État des subventions, de l'appui, pour pouvoir aller de l'avant. Cette situation entraîne un manque de dynamisme car ils n'arrivent pas à capter les financements nécessaires au bon déroulement des programmes de développement.

Faiblesse des syndicats: au niveau du Sénégal, les syndicats sont faibles. Les syndicats des éleveurs s'associent aux OP au point qu'on ne les distingue plus.



PERSPECTIVES

Renforcement institutionnel des OP (gouvernance, gestion financière et administrative) pour avoir une lisibilité claire, pour que tout le monde puisse adhérer à ces OP et qu'elles soient dynamiques.

Lobbying et plaidoyer pour le développement du pastoralisme (Code pastoral): j'ai parlé tout à l'heure de la loi agrosylvopastorale, et aussi du décret d'application qui doit prendre en compte le Code pastoral au Sénégal.

Décentralisation des cadres de concertation à la base avec l'implication de tous les acteurs: si l'État négocie avec les OP faîtières, et la région négocie avec les OP régionales, il faudrait aussi qu'à la base, au niveau des collectivités locales, il y ait une négociation franche entre agriculteurs et éleveurs et qu'on prenne en compte les soucis des éleveurs pour pouvoir les faire remonter au sommet.

Transmission de l'information entre éleveurs et agriculteurs: cette information, avec les cadres de concertation nationale et régionale, doit descendre vers la base. Cela permettrait de faire connaître les lois et les textes des décisions prises et de les faire respecter.

Je vous remercie, mais je tiens à préciser que j'ai dans cette salle mon président, le président de la Maison des éleveurs de Saint-Louis, et aussi la présidente du Directoire des femmes en élevage, qui constituent presque 40 % de notre organisation. Le dynamisme des femmes est exemplaire, et ce n'est pas par hasard que nous avons aussi une femme sénégalaise dans le jury du Festival, pour la 3^e ou la 4^e fois.



Les outils de résolution des conflits fonciers au Tchad

Mahamat Ahmat & Haroun Moussa (représentants de l'État, Tchad)



[Mahamat Ahmat]

La spécificité du Tchad est représentée par l'étendue de son territoire. Situé au centre de l'Afrique, il regroupe trois zones climatiques: le Sahara, le Sahel et la zone soudanienne. On y pratique une transhumance considérée comme la première transhumance au monde; elle concerne les dromadaires, les bovins, les petits ruminants, également les équins et asins, et tout ce qui concourt à la transhumance des animaux et de toute leur famille. La transhumance est pratiquée sur une distance de 2 000 km, avec tous les problèmes que cela engendre.

Cette problématique fait qu'une rencontre comme celle-ci, le Tchad en est parmi les tout premiers pays intéressés. Nous sommes venus ici avec le président du Collectif des associations des éleveurs du Tchad (Casset), et toute une délégation composée de neuf personnes, ce qui montre l'intérêt des éleveurs tchadiens pour toute manifestation de ce genre, en l'occurrence, le Festival. Peut-être que le film de tout à l'heure, « École nomade en marche au Tchad », vous édifiera un peu plus.

La spécificité de la problématique pastoraliste au Tchad est tellement importante que sur une population d'environ 11 millions d'habitants sur une superficie de 1 284 000 km², il y a des zones de densité énorme, et des zones de densité très faible (par exemple le Sahara).

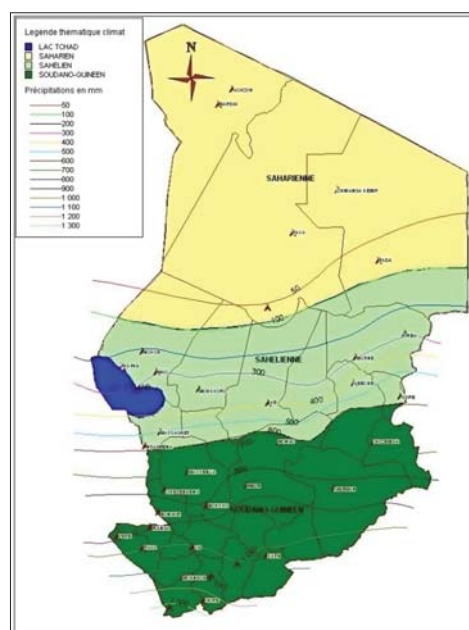


[Haroun Moussa]

Pour préciser ce que mon collègue vient de dire, nous avons dans la délégation tchadienne ici le président du Syndicat national des commerçants du bétail. Or quand on parle transhumance, qu'est-ce qu'un commerçant du bétail fait ici? Il est là, parce qu'il est convaincu que chez nous, sans la transhumance, son activité

de commerce ne peut pas marcher: 80 % des animaux qu'on rencontre dans les marchés à bétail sont en effet des animaux provenant de la transhumance. Voilà ce que je voulais ajouter en préambule.

En termes de zones bioclimatiques, la zone saharienne se traduit par une très faible pluviométrie (moins de 100 mm/an), mais on y élève des camelins et des petits ruminants. La zone sahélienne reçoit entre 300 et 500 mm de pluie par an (cette année, on est à 800 mm). En zone soudano-guinéenne au sud, la pluviométrie est de 600 à 1 200 mm par an. En termes de répartition, la saison des pluies s'étale de juin à septembre, août étant le plus pluvieux. Notons quand même des sécheresses récurrentes, au rythme d'une année sur trois.



QUELQUES CHIFFRES SUR L'ÉLEVAGE



Nous ne pouvons donner qu'une estimation, car le dernier recensement date de 1976. Cette estimation est calculée en appliquant à ce recensement des taux de croissance des populations de 2,4 % par an pour les bovins, ovins et caprins, et 3 % pour les camelins. On obtient ainsi : 8 millions de têtes de bovins, 9 millions d'ovins-caprins, 3 millions de camelins et 48 millions de volailles en élevage traditionnel (nous observons ces dernières années un développement d'initiatives en zones périurbaines avec de l'aviculture semi-

industrielle). Il y a une incertitude sur les effectifs porcins, car nous avons connu en 2010-2011 une épidémie de peste porcine africaine qui nous a amenés à abattre systématiquement tous les porcins. Dans les zones qui n'ont pas été touchées par la maladie, il reste des effectifs que nous ne pouvons toutefois pas chiffrer ici.

QUELQUES DONNÉES QUI MONTRENT LA FORTE CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE À L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le secteur de l'élevage représente 37 % du PIB agricole (Inseed 2010), 14 % du PIB national (Inseed 2010) et 54 % des exportations (Banque Mondiale 2007). Il fait vivre 40 % de la population (Mera 1998) et engendre un flux monétaire de près de 137 milliards de Francs CFA (Massuyeau 2002); cette dernière référence datant de 2002, nous sommes sûrs qu'elle est sous-estimée. Le revenu dégagé par les exportateurs de bétail serait compris entre 10 et 20 milliards de FCFA (Koussou 2003). En termes d'exportation, l'élevage vient en deuxième position au niveau du pays, juste après le pétrole.



LE CONTEXTE PASTORAL

À l'échelle du pays, 80 % du cheptel tchadien est mobile et pratique une transhumance d'une amplitude de 2 000 km du nord au sud, variable en fonction de la pluviométrie. La transhumance est également transfrontalière (RCA, Cameroun), tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, selon l'état des ressources, sans générer de problèmes particuliers. 40 % des Tchadiens vivent des ressources de cet espace pastoral, donc de type extensif traditionnel. Il concerne plusieurs espèces (camelins, équins, bovins, ovins, caprins, asins).



LES ESPACES DE CONCERTATION

Depuis quelques années, l'État a pris des dispositions en mettant en place des textes qui devraient faciliter l'organisation des professionnels. S'organiser, parce qu'à un moment donné, on s'est dit qu'il fallait transmettre un certain nombre de fonctions aux professionnels eux-mêmes, en particulier les fonctions d'approvisionnement et quelques services. Plusieurs organisations professionnelles ont émergé; des groupements d'intérêts pastoraux ont essayé de se fédérer au niveau régional,



et aujourd'hui au niveau national avec le Casset, dont nous avons ici aujourd'hui le coordinateur général. Il y a aussi plusieurs organisations de commerçants du bétail, également fédérées de la même manière, aux niveaux régional (fédérations) mais aussi national (Syndicat national des commerçants du bétail). Il existe également des comités paritaires de règlement des conflits entre éleveurs et cultivateurs. En effet, de si grands effectifs animaux et une si forte variabilité des pluies qui entraîne des déficits de ressources à certaines périodes, engendrent forcément des conflits d'usage. La mise en place de ces comités paritaires a permis de régler de nombreux conflits à l'intérieur même des communautés, puisque ces comités regroupent des représentants des éleveurs, des chefs traditionnels – donc en quelque sorte des propriétaires terriens –, l'administration, les cultivateurs. Dès qu'un différend oppose agriculteurs et éleveurs, des solutions peuvent être trouvées collectivement. Dans certains cas cependant, l'administration est obligée d'intervenir.

Les organisations professionnelles, groupements, fédérations, associations, syndicats, etc., se mettent en place pour défendre leurs intérêts, même s'ils sont parfois obligés de fédérer leurs moyens dans un objectif de production. En cas de conflit, les responsables des différentes organisations professionnelles tentent de s'entendre, de concilier les différents points de vue. Sinon, c'est la médiation qui prime, grâce aux comités paritaires.



BILAN ET PERSPECTIVES

Au niveau des organisations professionnelles et des comités, on note une très bonne assiduité, et pour tous les cas de différends concernant l'accès aux ressources, les problèmes sont presque toujours réglés, sauf cas assez rare de recours à l'administration.





À court terme, que ce soit au niveau des acteurs institutionnels ou des professionnels eux-mêmes, nous travaillons pour que, dans un bref délai (au plus tard fin novembre), se mette en place une interprofession des OP de la filière bovine. Les fédérations nationales des éleveurs, des commerçants du bétail, des bouchers et des tanneurs, vont se retrouver en assemblée générale dans la capitale, pour mettre en place cette structure nationale qui, désormais, sera l'interface entre les professions et l'administration. C'est bien entendu une force de proposition

dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement de l'élevage. Nous croyons fort dans cet objectif, car les responsables des OP et l'ensemble des acteurs qui se sont organisés pensent que seule cette dynamique devrait les aider à maintenir leur activité face aux différentes contraintes qu'on a évoquées, mais aussi face aux problèmes que va générer le changement climatique.

Je vous remercie.

– *J'aurais voulu avoir des indications sur le statut du foncier au Tchad, en tenant compte du fait que la transhumance est justement si importante. Pouvez-vous nous donner une idée de ces conflits fonciers et des solutions trouvées.*

– [Haroun Moussa] Je dois préciser qu'un travail important est effectué pour arriver à mettre en place le Code pastoral. Il ne s'agit pas d'un code pour les éleveurs, mais d'un texte qui propose des règles d'accès au foncier et d'usage des ressources.

Maintenant, par rapport à votre question sur le statut du foncier. Il va falloir qu'on se demande en même temps quels sont les textes qui régissent justement le foncier au Tchad. Il faut constater que nous sommes dans un flou juridique tel que, au niveau de l'administration, les gens disent que la terre appartient à l'État, mais après, lorsqu'on est sur le terrain, les communautés disent que la terre appartient aux premiers occupants, donc qu'ils sont les propriétaires terriens. Il n'y a pas de raison que ceux qui viennent fassent comme ils veulent, sans autorisation préalable. Par ailleurs, sur la partie septentrionale, habitée majoritairement par des musulmans, on dit que la terre et ses ressources appartiennent à Dieu. Voilà un peu l'imbroglio dans lequel nous nous trouvons, un grand flou juridique qui devrait se régler avec le Code pastoral, lequel a été une construction collective, et rassemble des règles vraiment consensuelles et apaisantes concernant l'accès aux ressources.

– [Mahamat Ahmat] Pour régler ces problèmes fonciers pour lesquels rien n'est encore tranché définitivement, on privilégie les passages, dans tous les projets, pour faciliter la transhumance, améliorer les conditions de transhumance et éviter les conflits liés à ce flou qui règne sur le foncier. On trace des couloirs de transhumance bien balisés, avec toutes les règles de limitation des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Les tracés de transhumance ne sont pas linéaires, il existe des aires de stationnement, des aires de repos, des aires de pâturage, etc. Les couloirs de transhumance constituent ainsi l'ensemble des règles devant limiter les conflits qui sont corollaires aux conditions de déplacement des troupeaux mais aussi des hommes qui conduisent les troupeaux avec toute leur famille.



Message de l'association Tassaq Daouna Gargando, Mali

Mohamed ag Mohamed Mitta et Ahmad ag Hamama (Tassaq Daouna Gargando, Mali)



La zone sahélo-saharienne est l'espace de vie de prédilection et d'évolution des communautés pastorales touareg, peules et maures, jadis souveraines, en perpétuelle transhumance sur de grands espaces. Hier libres de leurs mouvements sans frontières, aujourd'hui confinées dans des cloisons d'États qui ont chacun sa législation dont ces nomades subissent le poids pour les personnes et leurs troupeaux. L'espace sahélo-saharien, garant historique d'une sécurité pour ses autochtones éleveurs, chasseurs, cueilleurs, avec sa faune abondante et diverse, sa flore variée et riche, maintenant des écosystèmes stabilisant hommes et bêtes, demeure aujourd'hui un patrimoine universel en péril.

Dans un contexte écologique désastreux de climatologie sévère, de sécheresse endémique, de guerres et de désolation depuis des décennies, ce peuple autochtone échappe à l'attention des États et de la communauté internationale.

Hier, une présentation de sa vie sur son territoire malgré les perturbations précitées était possible; aujourd'hui il est réduit à l'exil, à la déstructuration de son élevage, de sa culture, de ses espaces de vie; en un mot, de son patrimoine.

Pasteurs frères, amis d'ici et d'ailleurs, cette situation est la nôtre, la vôtre pour des plaidoyers à travers des forums, des réunions et des interpellations pour les communautés corporatistes des éleveurs pour réagir humainement à l'endroit de ceux dont la vie s'érode, se réduit et devient aléatoire et précaire dans des camps de réfugiés sous d'autres cieux.

À travers des interventions humanitaires ciblées, des hommes qui partagent avec vous l'univers souffrent et vous interpellent pour se nourrir, se vêtir, avoir un toit, récupérer les enfants en désuétude, assister des femmes, des vieillards en détresse, en un mot, une population déstabilisée, vulnérable et fragilisée pour les événements au sahel subis de plein fouet.

Nos rencontres internationales sur le pastoralisme du monde, qui se fixent, pour des communautés stabilisées d'éleveurs, de bergers et de leurs familles, des objectifs de préservation de leurs systèmes pastoraux d'ici et d'ailleurs, nous offrent l'opportunité de montrer, faire vivre et découvrir la détresse d'un sahel dont les écosystèmes sont en péril.

Les espaces vitaux se réduisent aujourd'hui en terrain de guerre destructive qui ne dit pas son nom. Notre espace, notre territoire, notre pays est en train de se remettre en cause pour recouvrir son espace de vie de jadis où le Touareg du désert est idéalisé dans sa vie, sa culture et son mode de vie d'existence stable et mythique.

Tassaq Daouna, notre association, porte le message au fond des cœurs du monde partial de la communauté des éleveurs d'ici et d'ailleurs pour créer une chaîne humanitaire et de solidarité avec le peuple touareg, notamment la zone sahélo-saharienne affectée par des événements du nord Mali.

Mesdames, Messieurs, cette zone actuellement échappe à toute description sauf celle de la désolation, de la mise en péril de la vie des personnes et de leurs bétails soumis aux lois d'un mouvement au nom de Dieu colporté d'ailleurs et qui s'installe pour finalement s'étendre sur l'espace sahélo-saharien et constituer une menace pour l'humanité tout entière.

Je vous remercie de votre attention.

La vie en doksa au Zanskar

Stanzin Dakpa, Stanzin Nurboo, Sonam Dorje, Ladakh-Zanskar, Inde



[Françoise Giroud, association Alpes-Himalaya]

Les deux associations représentées ici, Alpes-Himalaya et Hoka, sont des associations humanitaires qui travaillent dans les régions Ladakh-Zanskar, avec nos amis ici présents.

L'Inde est un très grand pays, avec sa péninsule qui plonge dans les mers au sud, et tout en haut, à 4000 km au nord, il y a un petit décroché qui est encadré par le Pakistan, la Chine, le Népal. Dans cette partie-là se trouve l'État du Jammu-Kashmir, où est situé le Ladakh-Zanskar, habité par une population tibétaine, que la Chine n'a pas occupée et qui a conservé sa culture et sa tradition tibétaines. Le Jammu-Kashmir regroupe trois divisions, dont celle du Ladakh.

La région dont nous parlons aujourd'hui est à cheval sur les deux districts de la division du Ladakh : le district de Leh, représenté par le député Sonam Dorje (village de Lingshed), et le district de Kargil, dont le Zanskar occupe une toute petite partie. Nous avons ici deux



Tangso, le village

députés du Zanskar : Stanzin Dakpa, représentant la ville de Padum, et Stanzin Nurboo, représentant la vallée de la Lugnak, dans laquelle se trouve le village de Tangso parrainé par l'association Alpes-Himalaya.

Tout cela pour préciser que la région dont nous parlons est une toute petite partie de l'État de Jammu-Kashmir ; ils ont déjà du mal à se faire entendre au niveau de cette grande région, et en plus c'est un tout petit État dans l'Inde qui est immense.

Voyons maintenant comment ça se passe au niveau du pastoralisme dans cette toute petite région himalayenne. L'hiver est très long ; pendant sept mois, les gens vivent au village dans de petites maisons de terre. La température extérieure peut atteindre -31°C ; à l'intérieur, on a du mal à dépasser 0°C . Les animaux sont dans la partie inférieure de la maison, et les habitants se regroupent à l'étage, dans une seule pièce chauffée par un poêle alimenté avec des bouses de yaks séchées.

Avec l'arrivée de la belle saison (mi-avril) les plantations peuvent commencer au village. Les villageois montent alors collectivement pour installer la doksa (alpage) avec le troupeau de yaks. Les mâles sont utilisés comme animaux de bât



Maison et serre individuelle



Maison, au village de Tangso. Ci-contre, irrigation



pour transporter le matériel nécessaire à l'installation de la doksa. Les tentes traditionnelles sont toujours plantées en début de saison ; puis (quand le temps est plus sec) les cabanes de pierre, construites il y a deux années, seront plutôt utilisées.

Seules les jeunes filles (bergères) restent à la doksa : chacune s'occupe des animaux de plusieurs familles (à Tangso, il y a une vingtaine de maisons, et 4 bergères sont affectées à la doksa, soit une jeune fille pour 5 maisons). Les jeunes filles restent en alpage plusieurs semaines (2 à Tangso) puis sont remplacées par une autre équipe. Les yaks femelles (les *dimos*) et les petits (les *betos*) sont gardés à la doksa ; on changera de quartier au cours de la belle saison. Les yaks mâles sont menés plus hauts pour les éloigner des femelles, et laissés sous une surveillance épisodique.

Quant aux autres animaux (moutons et chèvres), lorsqu'il y en a (ce n'est pas le cas à Tangso), ils sont conduits tous les matins dans la montagne par une seule bergère pour l'ensemble du village, et redescendus le soir.

Les troupeaux sont peu utilisés pour la viande. En effet, les peuples tibétains, de par leur culture (ils croient en la réincarnation) mangent très peu de viande. Par contre, ils produisent de la laine (utilisée pour la confection des vêtements traditionnels, et pour la fabrication de gants, bonnet, écharpes, etc., vendus aux touristes) et du lait (*oma*) utilisé pour fabriquer beurre (*mar*), petit lait (*tara*), fromage blanc (*labo*), yaourt (*scho*) et fromage sec (*churpe*).





Fabrication du beurre ou *mar* (en haut à droite).
Le caillé ou *labo* (ci-dessus à gauche) est transformé en fromage (le *churpe*) qui est étalé dehors pour sécher



Les femmes et les jeunes filles principalement ramassent au quotidien les bouses de yaks qui sont mises à sécher (les hommes participent également si nécessaire). Cela constitue le seul combustible pour les gens de ces hauts plateaux où ne pousse aucun végétal ligneux.

Pendant la belle saison, les femmes restent au village avec les enfants: elles s'occupent des cultures et les enfants vont à l'école (en dehors de l'école, ils aident aux travaux des champs). À Tangso, les enfants sont scolarisés au village dans l'école qui avait été initiée par l'association Alpes-Himalaya il y a maintenant dix ans. Les hommes participent beaucoup à des activités touristiques en tant que « horsemen », ils accompagnent les groupes de voyageurs en treks. Entre deux treks, dès qu'ils le peuvent, ils remontent au village pour aider les femmes. C'est à ce moment-là que les plus gros travaux sont entrepris.



Traite des *dimos* (yaks femelles) à la doksa

Chaque village possède son propre territoire et le respecte. Les lieux d'alpage (*doksa*) sont attribués à chaque village au cours de réunions entre les représentants de différents villages, et ce découpage est ensuite respecté. Pour chaque village et pour toute la saison, les mouvements d'une *doksa* à l'autre sont aussi planifiés. Pour un village donné, un lieu d'alpage sera occupé au début de la saison d'alpage, puis le troupeau migrera vers un second lieu en milieu de saison. Il n'y a pas de conflits, pas de risques sanitaires. C'est une organisation qui dure depuis des siècles.

C'est le chef de village qui décide à quel moment vont monter les animaux, à quel moment ils vont descendre. Plus exactement, il communique les décisions qui sont prises de manière collective dans des réunions de ce qu'on nomme le

community hall. Dans ces réunions, toutes les familles du village sont représentées par au moins un membre; on essaye également de respecter la parité hommes-femmes et la répartition des âges. Lorsqu'une question importante est levée, lorsqu'une décision importante doit être prise, on convoque le *community hall* sur-le-champ (on appelle les gens à 6 h pour les réunir le jour même à 8 h par exemple) pour discuter et prendre les décisions collectivement. Cela concerne les décisions locales, au niveau d'un village.



Les hommes participent à des activités touristiques en tant que « horsemen »

Les villages se regroupent parfois pour prendre des décisions plus larges, par exemple pour répartir les doksas pour l'année en cours. À un niveau plus large (régional ou national), il n'y a pas d'interlocuteurs ni de discussion et de décisions collectives.

Quels sont les problèmes et les objectifs? Ils se posent beaucoup de questions techniques: comment améliorer les procédés de fabrication du *churpe* (fromage); comment améliorer le bétail (bien adapté au froid mais peu productif). Ces questions sont posées au niveau du *community hall*. Le fait qu'ils vivent de façon très collective et isolée du reste du monde fait qu'ils ont intérêt à ne pas se disputer, c'est probablement cela qui les tient.

Par ailleurs, ils sont presque exclusivement mobilisés sur des problèmes d'urgence, sur leur survie quasi au jour le jour; ils vivent au présent et se projettent très peu vers le futur.



[Stanzin Dakpa, traduit de l'anglais par Susy Van Antwerpen, association Hoka]

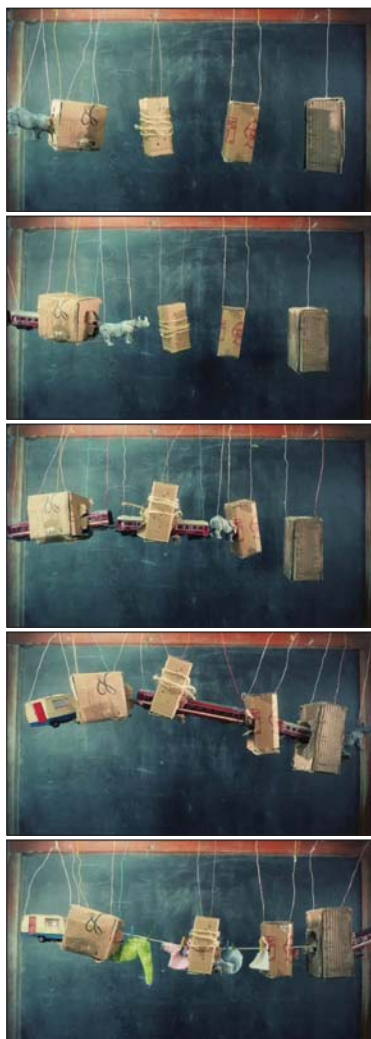
Bonjour. Au cours de cette matinée, nous avons pris connaissance des problèmes que vous rencontrez au niveau du pastoralisme. Je pense que le pastoralisme, ce n'est pas uniquement pour les acteurs du pastoralisme, mais ça concerne tous les citoyens, directement ou indirectement. Car sans les pasteurs, les nomades, les agriculteurs, nous ne

pouvons pas survivre. OK, les industriels ont beaucoup d'argent, mais on ne peut pas manger de l'argent! Il faut vivre dans la solidarité, tout le monde doit soutenir le pastoralisme et les peuples nomades. Certaines personnes sont en col blanc, d'autres sont des pasteurs, mais les premiers ne doivent pas prendre les seconds de haut, ne doivent pas les négliger, car nous sommes tous liés, et les uns dépendent en fait des autres. Le développement n'existe que si chaque citoyen participe à ce développement. C'est la loi de cause à effet: si évidemment on donne de l'importance au pastoralisme, le gouvernement qui supporte le pastoralisme va lui aussi prendre de l'importance et la région, le pays, vont se développer. Mon vœu le plus cher est que les gouvernements prennent en considération le pastoralisme et les peuples nomades.

En Inde, tous les problèmes dont j'ai entendu parler ce matin sont résolus: il y a des écoles pour les bergers, des centres médicaux pour les pasteurs, et ils suivent les nomades dans leurs déplacements.

Intermède : L'ambarassadeur de Turakie, théâtre d'objets, performance

Militant pour le convivialisme, la chaleurosité, l'émotionité, l'ambarassadeur (ou ambrassadeur) de Turakie s'est invité aux Rencontres pour parler de l'origine des temps, de l'importance du pastoralisme et narrer quelques anecdotes de son pays merveilleux. Voici quelques extraits sonnants et trébuchants de ce bon moment de poésie et de surréalisme...



« Le rhinotrain, symbole du nomadisme, est issu d'une rencontre amoureuse entre deux animaux sauvages: le rhinocéros, très pratique pour ouvrir les portes, et le train de marchandises. Ici, un rhinotrain visite des sédentaires. »

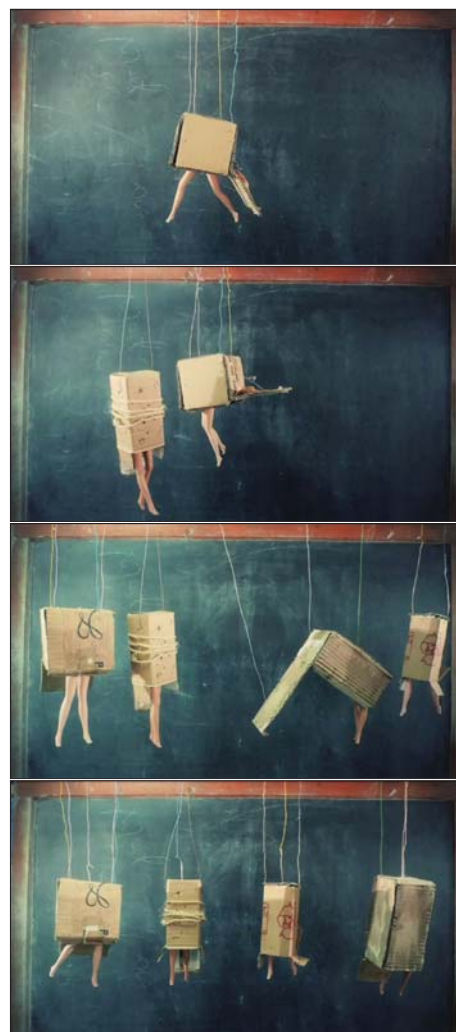


L'ambrassadeur de Turakie, en costume traditionnel (alias Michel Laubu, directeur du Turak théâtre de Lyon, France).

On remarque sur son épaule un petit animal apprivoisé, le pingouin farceur, déguisé en poule...

« La terre tourne ! Et nous avons une explication : si la terre tourne, c'est parce qu'il y a les nomades qui marchent sur cette terre depuis l'aube des temps et qui la font tourner. C'est pour ça qu'il faut à tout prix préserver le pastoralisme et ce travail des nomades. Imaginez un seul instant que tous les nomades s'arrêtent de marcher... hum ! on ne va pas imaginer plus loin, mais vous voyez que ça peut être terrible ! »

L'origine du nomadisme...





« ... à l'époque les habitants avaient des têtes de robinet. Il n'y avait pas encore l'eau courante, donc ils couraient eux-mêmes avec l'eau... »

« ... ce qu'on sait, c'est que quand dieu a fini de construire le monde, il était très fatigué, et que là, il fallait vraiment l'héberger. Alors les bergers sont venus et lui ont fabriqué un petit lit pour qu'il se repose... »



Un autre produit du croisement entre le rhinocéros et le train de marchandise : le chemin de fer à cheval



« Vive la Turakie libre et égaux en droits! »

Synthèse des contributions

Bruno Caraguel, coordinateur général de la Fédération des Alpages de l'Isère



Par rapport aux trois points définis ce matin, j'en ai ajouté un : *Pourquoi cette intention de mise en gouvernance des questions pastorales ?* En effet, dans les différents exposés, vous parlez des motifs, et il peut être intéressant d'aller plus loin.

POURQUOI CETTE INTENTION DE MISE EN GOUVERNANCE DES QUESTIONS PASTORALES ?

Ce qui semble guider l'intention de mise en gouvernance, c'est :

- une prise de conscience de la force des ressources et des activités pastorales dans les États, dans les territoires, et une prise de conscience de la nécessité de préserver les ressources pastorales, voire les systèmes pastoraux qui les mettent en valeur ;
- le développement, l'évolution accélérée des sociétés, avec la réduction des espaces pastoraux, des couloirs de circulation... Nos amis sénégalais nous en ont donné de beaux exemples, mais il y en avait ailleurs ;
- la volonté de sédentarisation de la part de certains États, mais aussi la volonté de sécurisation sanitaire à l'attention des populations, la volonté de gestion des flux et des densités de population (Algérie) ;
- la mutation des droits usuels (Algérie entre autres) ;
- parfois sous l'impulsion d'une crise d'exode rural, ou comme conséquence des changements climatiques ;
- au final, c'est la question de la concertation, puisqu'il s'agit d'améliorer les rapports entre les éleveurs, qui sont en mouvement, et les propriétaires du foncier, même si ce sont les États, et même si la propriété est collective.

Il subsiste une ambiguïté sur les finalités des stratégies de concertation. S'agit-il de :

- *renforcer des économies basées sur des ressources naturelles ?*
- *sédentariser des populations en mouvement ?*
- *régler les conflits avec les agriculteurs ?*
- *faciliter des mises en place de politiques publiques ?*
- *simplifier les modes d'activités des populations agropastorales ?*

LES RÉALITÉS DE LA PARTICIPATION DES ÉLEVEURS AUX DÉCISIONS POLITIQUES LOCALES

Cette question a assez peu été traitée, mais en gros, quand ces procédures publiques sont très récentes, elles cherchent de nouveaux équilibres entre acteurs, et il y a des échelles de considération qui sont très différentes dans ce que vous avez exposé, qui vont de l'échelle de la nation, de l'État (Tchad par exemple), à des systèmes très locaux (Belledonne par exemple).

Un autre point intéressant dans cette question de participation, ce sont les intentions et les organisations mises en œuvre. Il a été dit qu'il fallait :

- chercher des procédures qui mettent les acteurs en mouvement (Belledonne), en partant de ceux qui mettent en œuvre le pastoralisme, tout en restant sur des espaces géographiques à la portée des acteurs et des éleveurs ;
- faire vivre une démocratie locale, à partir d'un plan pastoral territorial (Belledonne) et de financements ciblés (Algérie, avec les Sept) ;
- organiser des accompagnements techniques, des actions de « développement local » pour aider les éleveurs à franchir certains seuils ;
- écouter les paroles d'éleveurs (région Paca) : le pastoralisme doit continuer à vivre et à valoriser des espaces non cultivables... il est important de le dire ;
- gérer durablement des ressources et les écosystèmes, renforcer les économies.

QUELS AVANTAGES À RELIER ACTIVITÉS PASTORALES ET TERRITOIRES ?

Ça n'a pas toujours été clairement dit en dehors des espaces de concertation, mais il a tout de même été évoqué, pour certains de manière vitale et pour d'autres de manière plus économique voire sociétale, la notion de survie (Zanskar) et de capacité à faire société avec les systèmes pastoraux. Il s'agit aussi :

- de mettre en œuvre des stratégies de gestion des ressources et des écosystèmes, de renforcer et de sécuriser ces économies, puisqu'on ne pouvait pas perdurer sans avoir cette assise économique ;
- de faire valoir les « sous-effets » des activités, notamment en termes de paysages, d'identité du territoire. J'ajoute que cela est nécessaire pour engager un dialogue social, c'est-à-dire que si les activités pastorales n'intéressent que les éleveurs ou que leur économie d'élevage sans créer d'emplois par exemple pour aller au bout d'un isolat, dans ce cas-là, il n'est pas nécessaire de chercher à faire société. Si la question pastorale fait tant société, c'est peut-être justement à cause de ces petites choses en plus, en plus du fait de nourrir ; les effets positifs et négatifs que peuvent générer les activités pastorales peuvent être les conditions de mise en société ;
- d'organiser et de structurer des espaces de concertation. C'est un peu une lapalissade, mais ça a été dit à chaque intervention. On voit bien que des efforts sont faits dans ce sens, et c'est nouveau car jusqu'à maintenant, on avait été centré sur les techniques, alors que maintenant on s'intéresse à la question du comment faire ;
- d'avoir un regard partageable à partir d'outils simples : les cartes du Maroc (pressions pastorales...), le Code pastoral au Tchad...

COMMENT PERMETTRE AUX ÉLEVEURS ET BERGERS DE PARTICIPER, OU MIEUX PARTICIPER AUX ESPACES DE GOUVERNANCE QUI LEUR SONT PROPOSÉS OU QU'ILS DOIVENT S'APPROPRIER ?

Les constats

Dans les organisations :

- quand les procédures sont jeunes, elles sont peu ou difficilement accessibles pour les éleveurs et les bergers. Il faut prendre le temps de la construction. On sent bien que les espaces de concertation des *community hall* du Zanskar semblent très faciles à organiser et très suivis ;

- l'engagement des éleveurs est perçu comme incontournable : on a parlé de la passion du métier et de la présence dans les instances, l'un n'allant pas sans l'autre ; on a évoqué également la nécessité de la représentation dans les organisations professionnelles ;
- les organisations très historiques (Zanskar) savent a priori très bien gérer le présent, mais elles traitent peu du futur, elles ont du mal à se projeter, et à ce titre, pourraient être finalement assez fragiles.

La représentation (diversité) doit être la plus large possible : genre (femmes au Sénégal, au Zanskar), âge (Zanskar), profession (organisations socioprofessionnelles, filières amont et aval...).

Il faut caler les procédures sur les réalités des acteurs pastoraux et sur les unités agro-écologiques parcourues (notions d'« écosystème », de « bassin de transhumance »). Par exemple, à Belledonne, on est sur l'écosystème du massif, mais pas sur l'ensemble du bassin de transhumance dans l'espace de concertation ; à l'inverse, le Tchad est le bassin de transhumance entre le sud et le nord, et c'est ça qui est intégré.

Il s'agit de mobiliser les témoignages des éleveurs et de les mettre en valeur, parfois de les traduire. Parfois ils ne sont pas utilisables tels quels, et il faut des espaces de médiation.

L'économie des acteurs doit être saine (soutien aux investissements, capacité à vivre et travailler sur le territoire) sinon ils ne peuvent être dans les espaces de gouvernance, ou ils ne viendront pas, et c'est peut-être aussi une attractivité de ces espaces.

Il est nécessaire d'avoir un regard partageable. En effet, l'espace de concertation ne peut pas fonctionner si l'on n'a pas des outils simples de partage des informations et des données, qui d'ailleurs peuvent être opposables : les cartes du Maroc (pressions pastorales...), calendrier cultural (Sénégal).

Je note une ambiguïté sur l'échelle et la taille de l'espace de concertation, entre :

- *globaliser : avoir une intervention stratégique à l'échelle du bassin de transhumance, mais sans les habitants et les éleveurs ;*
- *agir local proche des éleveurs et de leurs mouvements.*

Que sont les organisations « faïtières » ?

Les pistes de travail (perspectives)

Dans les textes :

- le Code pastoral (Tchad) donne des règles d'usage, les cartes sont des documents opérationnels.

Dans les organisations :

- les questions doivent concerner tous les citoyens, il peut s'agir de survie ;
- renforcer la reconnaissance (économique et sociale), renouveler les images des bergers et ne pas rester figé sur les histoires, faire avec les éleveurs et les bergers ;
- travailler davantage sur les aires de transhumance mais également sur des échelles plus nationales, mais aussi à l'échelle des instances transnationales et au niveau mondial ;
- rassembler les connaissances, développer des compétences techniques dans les arènes de concertation. Si l'espace de concertation n'est pas doté d'une certaine technicité, le risque est que ça avance peu (Italie).

LE DÉBAT



Ousmane Barke Diallo, AOPP, Mali¹ – Je suis éleveur du centre du Mali. J'ai des questions, dont certaines sont en relation avec la situation actuelle du Mali. Pour le Maroc, concernant les projets PAP et PDI, qui n'ont pas marché, est-ce que ces projets ont été réclamés par la population, ou bien est-ce qu'ils ont été parachutés? Il s'agit du problème de la participation des éleveurs aux décisions.

Pour l'Algérie, quels sont l'influence ou les effets de l'insécurité sur tous les programmes dont vous parlez? J'ai cru comprendre qu'on investissait près de trois milliards de dollars, est-ce dans l'ensemble des projets de développement ou dans l'élevage simplement?

Pour le Sénégal, j'ai vu que le système de transhumance décrit va du nord (Saint-Louis du fleuve) vers le centre. Chez nous, c'est un peu le contraire, la transhumance va vers le fleuve, et eux ils quittent le fleuve pour aller ailleurs. Je voudrais comprendre ça.

Pour l'Italie, Laura Fossati parle d'écotourisme. Ça nous intéresse beaucoup, car nous avons de grands festivals pendant les traversées, quand les animaux reviennent, et aujourd'hui l'aspect culturel de ces festivals est en train de disparaître au profit des aspects purement économiques. Les traditions festives, les parures des femmes, les prix aux meilleurs bergers, tout cela est en train de disparaître. J'aimerais échanger sur cet aspect-là.

Nordine Atta, Maroc – Au début des années 1970 et 1980, la population ciblée par ces projets PAP et PDI n'était pas bien organisée. Il a fallu les deux projets, le PDPEO et le PDRTT², qui ont comporté deux phases. La première phase, c'était surtout des interventions d'aménagement du territoire; et en plus de ça, il y avait l'organisation de la population, des éleveurs, et ça n'a pas marché. La seconde phase a commencé au début des années 1990; c'est là où il y a maintenant les retombées très positives de ces deux projets.

Pierre Ostian – Donc difficulté de démarrer, mais lorsqu'on a un peu reformaté les projets, ils ont finalement fonctionné, si on peut résumer.

Thierno Bocar Gueye, Sénégal – Les choses sont en effet un peu différentes entre le Mali et le Sénégal. Il se trouve que dans les années 1980, avec l'avènement du barrage, et même bien avant, l'État sénégalais avait opté pour la culture du riz, c'est-à-dire la riziculture irriguée. Pour irriguer les champs, il fallait utiliser les terres, les aménager et prendre l'eau, donc occuper tout l'espace qui était à côté du fleuve. Après la construction des deux barrages frontaliers avec le Mali (Manantali) et la Mauritanie (Diama), il y a eu un problème de captage d'eau et augmentation des surfaces cultivables irrigables. Les éleveurs, ne pouvant plus accéder au fleuve, se sont déplacés vers l'intérieur du pays, d'où déjà un petit décalage: les éleveurs ont laissé le walo et sont partis dans le diéri, une zone semi-aride. Second problème, c'est une zone de pluviométrie faible (250-350 mm), où le tapis herbacé n'est pas bien fourni, et la durée de la période de végétation courte. Les pâturages sont insuffisants pour nourrir tout le cheptel. Donc surpâturage, disparition du pâturage. Tous ces mouvements, toutes ces causes, poussent la population des éleveurs:

- à se déplacer vers l'intérieur, vers le sud, pour aller chercher des pâturages là où des pluies plus importantes (500-700 mm) permettent un meilleur développement de la ressource herbacée;
- à utiliser les sous-produits agricoles (fanés d'arachide, dreches, etc.).

¹ Association des organisations professionnelles paysannes du Mali.

² Rappel – PAP: projet d'améliorations pastorales; PDI: plan de développement intégré; PDPEO: Plan de développement pastoral et de l'élevage dans l'Orient; PDRTT: projet de développement rural de Taourirt-Tafoughal

C'est ce qui explique un mouvement du nord vers le sud, mouvement qui est aussi accentué par la transhumance transfrontalière : la Mauritanie étant au nord du Sénégal, dans une zone peu pluvieuse, une partie des animaux transhument vers le Sénégal. De l'autre côté, au Mali, les éleveurs font également une transhumance transfrontalière vers Tambacounda. On a ainsi une surcharge de bétail due à cette transhumance transfrontalière, qui augmente le surpâturage et oblige la population sénégalaise à se déplacer du nord vers le sud ou vers le centre à la recherche de nouveaux pâturages.

Pierre Ostian – Question complémentaire : est-ce que dans ces décisions de déplacement, un travail de réflexion a lieu entre les élus et les agriculteurs, les éleveurs, les bergers ? Quel est le travail fait en commun par rapport à ces décisions de transhumance, de déplacement ?

Thierno Bocar Gueye, Sénégal – Dans mon exposé, j'ai parlé de la grande transhumance et de la petite transhumance. La petite transhumance se passe entre le diéri et le walo : pendant la période de décrue, les éleveurs quittaient le diéri, utilisaient les récoltes sous pluie, pour ensuite se retourner vers le walo où il y avait un tapis herbacé. Mais avec l'installation de l'agriculture, avec son développement, il faut une concertation pour que les éleveurs puissent avoir accès à ces résidus de récoltes pendant la période de fin de culture d'une part, et un accès à l'eau en permanence d'autre part, pour chaque aménagement agricole (couloirs d'abreuvement entre le fleuve et le diéri). Cette concertation, elle existe, elle se met en place progressivement.

Laura Fossati, Italie – Je pense que les deux niveaux, économique et culturel, sont également importants. Les structures chargées de valoriser le patrimoine pastoral doivent porter leurs efforts là-dessus, et ne négliger ni un aspect ni l'autre. Sans une valorisation culturelle, on n'aura même pas une valorisation économique de l'activité pastorale et des produits qui en sont issus.

Michel Joseph, Suisse – Comment permettre à nos éleveurs, bergers, de (mieux) participer aux ensembles de gouvernance ? La réponse, pour moi, est une formation professionnelle de ces bergers, et aussi une étude des relations humaines qui va, au futur, leur permettre non seulement d'être gouvernés mais aussi de participer à la gouvernance.

Pierre-Julien Cournil, France – Merci, ça tombe bien, parce qu'une des questions que je me posais suite aux présentations des différentes délégations, c'est de savoir où commence la participation. On a vu notamment dans les présentations algérienne et marocaine qu'il y a eu des expériences qui ont été jugées a posteriori pas assez participatives, donc elles n'ont pas donné les résultats escomptés. On peut se demander si participer c'est simplement savoir répondre aux questions qui leur sont posées, par l'État, par les collectivités locales, de « plus haut », ou bien si c'est savoir poser des questions à leurs élus, savoir aller demander les choses qu'il faut au bon moment, savoir se faire entendre.

c'est quoi la participation : répondre aux questions de l'État ou poser des questions aux élus ?

Pour nos amis algériens, assez concrètement, sur les derniers programmes que vous nous avez décrits, comment vous avez amélioré cette participation ? Je voudrais savoir si on entend tous la même chose de ce mot-là.

About Salah-Bey, Algérie – Je vais d’abord répondre à la question de notre ami malien sur la question du financement. Les trois milliards de dollars sont consacrés annuellement à tout le secteur de l’agriculture et de développement rural, et ce depuis l’avènement de la politique du développement agricole et rural (2009). Il y a un fort soutien financier à travers plusieurs fonds : un fonds national de développement de l’investissement agricole, un fonds de mise en valeur des terres par le biais de la concession, un fonds de protection de la steppe et de la lutte contre la désertification, pour ne citer que ces trois. Un autre levier sur lequel l’État a travaillé, c’est le crédit bancaire. La problématique du foncier a été résolue à partir de 2010, avec la loi sur le foncier agricole qui a permis l’introduction de la concession agricole, avec le paiement d’une redevance agricole par les agriculteurs concessionnaires. En 2010, la création de l’Office national des terres agricoles a permis de régulariser les dossiers de tous ceux qui avaient des terres mais n’étaient pas officiellement propriétaires. En deux ans, 200 000 concessionnaires sont venus s’ajouter aux 1 200 000 exploitations agricoles existantes. Donc, pour revenir sur le crédit bancaire, en plus des différents fonds de soutien des différents programmes et actions, la banque de l’agriculture et du développement rural met sur le marché de nouveaux produits de crédit, notamment le crédit bonifié pendant trois ans, qui permet une sécurisation des investissements sur au moins trois ans sans intérêts (sachant que l’intérêt est interdit par la religion musulmane).

Je reviens maintenant sur l’approche participative. Riches de toutes les expériences passées, les programmeurs du développement agricole et rural ont mis en place deux nouveaux types de projets qui s’appellent les PPLCD et PPDR¹, qui se font avec les populations, dans chaque territoire. L’État ne joue plus le rôle d’autorité, mais plutôt d’agent développeur, en faisant participer les populations locales, et en intervenant notamment sur l’intersectorialité, parce qu’il n’y a pas que le ministère de l’agriculture et du développement rural qui intervient, mais aussi l’énergie, l’hydraulique, etc. On compte aujourd’hui 12 000 de ces nouveaux projets sur différents territoires, qui commencent à donner de bons résultats, puisque ce sont les populations rurales qui sont initiatrices de ces projets, qui s’approprient le projet et ce qui va avec, comme le développement économique et social.

des populations
rurales initia-
trices de projets
nationaux...

Mahamat Ahmat, Tchad – Je pense que c’est le lieu de poser la question de la réalité de la participation des éleveurs aux décisions de politique locale, voire de politique nationale dans des pays comme le mien. Tout le monde sait maintenant que 80 % de l’élevage tchadien est mobile, et que cette transhumance se pratique sur à peu près 2 000 km d’amplitude, dans un vaste pays de 1 204 000 km². L’importance de ces systèmes transhumants mobiles dans l’économie nationale a été montrée tout à l’heure, mais la question fondamentale qui se pose c’est que l’organisation des groupements d’éleveurs, de commerçants, de toute la filière, est un processus qui se construit pour, en filigrane, régler des problèmes, défendre des intérêts, constituer une force de proposition, plaider pour une politique de développement durable dans tout le pays. Or, jusqu’à présent, ces éleveurs n’en ont que très rarement bénéficié. Je citerais comme exemple tout le système d’enseignement, les écoles primaires qu’on construit, les lycées, les universités, c’est toujours essentiellement pour les sédentaires, dans les villages, dans les villes. Or, les transhumants ne passent jamais un mois sur place. C’est vrai que se met en place un système d’éducation par école nomade interposée (voir le film programmé cet après-midi) ; ça marche parfois mais ce n’est pas généralisé. Pour les autres services sociaux de base, nous sommes encore très en retard, raison pour laquelle je crois que, compte tenu de l’allure qui est en train d’être prise, le renforcement

¹ Projets de proximité de lutte contre la désertification et projets de proximité de développement rural intégré

au Tchad, l'élevage est à 80 % nomade, mais les avancées sociales sont faites pour les sédentaires

de ces gens-là, en organisation, en force de proposition de plaider, si les États ne prennent pas très rapidement leurs desiderata en compte ils vont vouloir les imposer. Citoyens au même titre que les autres, tous les avantages, santé, éducation, accès à l'eau potable, tout ce que l'État se donne le devoir de procurer aux sédentaires, nomades que nous sommes, nous le revendiquons car nous avons les mêmes droits. Si les États ne prennent pas ça en compte, on risque de vouloir l'imposer.

Pierre Ostian – Vous voulez dire par là que cette prise de conscience est en train de monter en puissance comme un élément de pression sur le pouvoir. On n'est pas dans la concertation, on est beaucoup plus dans le lobbying.

Mahamat Ahmat, Tchad – Voilà! Donc, le manque de considération des États, et le manque d'investissement du développement durable sur ces zones au profit des transhumants, peuvent être des causes des violences qui se développent. Au Mali, c'est déjà évident; est-ce que les autres pays qui ont des similitudes en termes d'élevage ne courent pas les mêmes risques? Il est nécessaire de faire du développement durable une priorité de la région, en vue de limiter les éventuels dégâts.

Didier Buffière, France – Ce qui est intéressant dans tout ce qui vient d'être dit, au-delà de l'aspect conflictuel sur lequel on a terminé, c'est qu'on voit de plus en plus fleurir dans les intentions des États, et parfois un peu plus que dans les intentions, la nécessité pour ces populations mobiles de prendre en compte l'accès aux services de base. On oublie tout le temps dans ces déclarations-là l'accès aux questions de gouvernance. On va mettre en place des écoles mobiles, on va mettre en place des dispensaires mobiles et un certain nombre de services qui fonctionnent ou qui fonctionnent moins bien, mais on ne se pose jamais la question de quel accès ont ces populations mobiles à des organisations de gouvernance qui elles, sont très statiques, très localisées géographiquement, et ainsi de suite. Est-ce qu'on pourrait par exemple, dans un État comme le Tchad, un jour imaginer des députés qui ne soient pas associés à un territoire géographique mais associés à telles populations nomades.

l'accès aux services de base, OK, mais à quand des représentants politiques des nomades?

Pierre-Julien Cournil, France – Là on a presque anticipé sur la dernière question « Comment permettre aux éleveurs l'accès à la gouvernance? », quelles solutions peut-on développer?

Didier Buffière, France – Mais on est aussi dans le cadre de la réalité de la participation des éleveurs.

Serge Aubague, consultant indépendant Sahel – Je travaille depuis huit ans sur le pastoralisme au Sahel. Juste une remarque en préliminaire, comme contribution à tout ce qui a été dit. Pour moi, pastoralisme et territoires, ce n'est pas forcément des choses si simples que ça à associer; c'est même des choses qui pourraient bien être contradictoires. En tout cas, ce que j'ai pu voir dans mon expérience au Sahel, c'est que la territorialisation à laquelle on a assisté dans cette zone-là, en grande partie tue le pastoralisme. Donc je voudrais bien faire comprendre en préambule que sans participation à la gouvernance des territoires, c'est la disparition du pastoralisme à terme, parce que la territorialisation est une contrainte

au pastoralisme. Cela explique pourquoi les éleveurs ne sont pas investis dans les instances de gouvernance des territoires, parce que pour eux, c'est une agression.

pastoralisme et
territoires, pas
si simple...

Mahmat Ramadan Dagach, Tchad – J'ai également une inquiétude par rapport à cette relation entre pastoralisme et territoires. Avec le temps, on constate que la transhumance ne se fait pas seulement à l'intérieur du pays, mais s'étale sur un certain nombre de pays voisins. Avec tout ce qui se développe comme insécurité, violence, etc., il faut prendre ce problème à bras-le-corps, parce qu'il n'est pas si facile et crée même des dissensions entre pays voisins, et risque de dénaturer le pastoralisme, compte tenu des modifications affectant la pluviométrie actuelle.

Ahmat Adoum, éleveur et secrétaire du collectif des associations d'éleveurs du Tchad – Comme l'a dit notre chef de délégation, l'élevage pastoral au Tchad profite beaucoup à l'État tchadien – des milliards –, mais nous, éleveurs, n'en voyons pas la contrepartie. Nous sommes oubliés, marginalisés, privés des services sociaux de base (éducation, santé, eau, etc.). Dans les années 1990, vu ces problématiques, nous nous sommes rendu compte que nous étions les seuls à pouvoir faire notre lobbying, notre plaidoyer, pour tenter de faire évoluer cette situation. Nous nous sommes alors organisés en groupements, en associations d'éleveurs, et grâce à cela, nous avons pu commencer à faire changer les politiques de l'État. Comme les représentants de l'État l'ont dit tout de suite, on a parlé du Code pastoral, qui est aussi le fruit du plaidoyer des organisations professionnelles de l'élevage ; en 2005, nous avons organisé un grand séminaire, regroupant les éleveurs, les politiques, les partenaires du développement du pays et de l'étranger, et qui s'est conclu par cette recommandation forte sollicitant l'élaboration du Code pastoral. Depuis lors, nous sommes souvent sollicités pour participer à différents projets de développement pastoral publics ou privés, soit au sein de comités de pilotage, soit même dans leur mise en œuvre. Donc la collaboration avec l'État (le ministère de l'élevage) s'est améliorée, comme le montre par exemple notre délégation, où se mêlent éleveurs et représentants de l'État (le directeur de l'organisation professionnelle de l'élevage, le coordonnateur national du projet d'appui à la filière bovine, qui est notre chef de mission), qui nous ont aidés à nous structurer. Nous sommes dans une dynamique d'émergence d'organisations faîtières représentatives et légales.

une dynamique
émergente d'or-
ganisations faî-
tières représen-
tatives et légales

Irène Mestre, France – Je travaille au Kirghistan, un tout petit pays de montagne où la population dépend en majorité de l'élevage, et je voudrais apporter une contribution par rapport aux première et troisième questions. Il y a trois ans, une nouvelle loi a été adoptée, accordant la gestion des pâturages à des comités d'utilisateurs des pâturages, situés dans le centre des villages. On assiste là à un accaparement de tout ce système par les plus gros éleveurs, qui habitent dans le village parce qu'ils ont la possibilité d'avoir des bergers qui eux, sont dans les montagnes avec les bêtes. Ces gros éleveurs, c'est par exemple typiquement le chef de village qui travaille dans l'administration. Il nous faut donc réfléchir à ce que signifie le mot gouvernance ; qu'est-ce qu'on veut dans notre gouvernance ? Lorsqu'on parle d'« éleveur », quelle en est la réalité (il n'y a pas un seul type d'éleveurs) ?

Pierre-Julien Cournil, France – On peut ajouter : qui est ce « on » ? qui veut quoi ?... Pour faire une transition avec la deuxième question, on a dit qu'il y a une difficulté (voire une opposition) à faire cohabiter territoires – qui vient poser des frontières à un moment donné – et pastoralisme – qui dépasse ces frontières. D'où la question qu'on se pose : est-ce qu'on

peut trouver des avantages à dialoguer ensemble et à se retrouver autour d'acteurs pastoraux et de territoires, parce qu'il y a peut-être quelque chose à partager quand même, qui peut nous faire dépasser les difficultés dues à ces limites, à ces frontières. Sur la question de la concertation entre éleveurs et représentants, élus de ces territoires, pour développer des gouvernances, je voudrais faire appel à Olivier Turquin pour nous éclairer : la concertation, pour quoi faire ? au service de quoi ? et qu'est-ce que la concertation ?

Olivier Turquin, France – Je ne vais peut-être pas répondre à ce thème-là ; je pense que chacun ici est persuadé que la concertation, la participation, ont leur place. Pour être acteur d'une concertation, il faut faire avec les armes des processus de concertation. Je rejoins ainsi l'idée de formation professionnelle, mais j'irai plus loin. Je pense qu'il faut s'inspirer des évolutions, et notamment des réflexions d'un prix Nobel d'économie, Amartya Sen (Inde, 1998) qui dit qu'il faut développer le pouvoir d'agir. Pas simplement les connaissances, mais il faut leur faire une place. Plutôt que d'essayer de rendre tous les nomades sédentaires au

**on ne peut pas
continuer à vouloir
sédentariser les
nomades quand le
monde entier se
nomadise !**

moment où tous les sédentaires deviennent nomades – on en est la preuve, c'est une chose quand même assez contradictoire –, la majorité de sédentaires imposerait à la minorité de nomades de devenir sédentaires au moment où ils aspirent à bouger ! Il faut peut-être faire ce qui se passe en Inde : que les services collectifs suivent les gens qui bougent. D'ailleurs, les nomades bougent beaucoup moins vite. Il me semble qu'il faut avoir des arguments donc être capable de

se défendre. Ça s'apprend ; tout le monde n'est pas capable dans notre société de tenir le micro et d'être là au bon moment.

Deuxième chose : on passe à un niveau où c'est l'intérêt général qui prime sur l'intérêt particulier. Tant qu'on reste à dire « je rentre dans les instances de gouvernance pour faire valoir mon propre bénéfice » (un peu par corporatisme, pour faire entendre ses revendications), à mon avis, on est faible. Pour monter en politique et être audible, il faut un discours qui tienne à la place des intérêts ou des personnes que je représente pour l'intérêt général. Là il y a des atouts énormes, et il faut peut-être changer de vocabulaire. Chacun invente le vocabulaire qui lui convient ; je retiendrai un vocabulaire qui a été proposé par un élu du peuple ici, François Brot, notre député, repris par Pierre-Julien dans un travail universitaire, sur lequel on va encore travailler. On a pris le vocabulaire de « pastoralité » pour se démarquer du pastoralisme, lequel fait un peu trop corporatiste. Pourquoi partir sur un autre vocabulaire ? On propose qu'il y ait un travail collectif, qui s'appuie sur un travail fait ici il y a six ans (voir « *Plaidoyer pour un code pastoral. Regards croisés sur le foncier* », FAI – Cardère 2007, p. 55-56), qui s'appelait simplement la « Déclaration des Sept-Laux ». Il y a beaucoup de choses qui pourraient servir de préambule à un futur code pastoral – et ce serait très fort si ce préambule était valide un peu partout sur la planète –, code qui afficherait les valeurs, qui afficherait en quoi les acteurs pastoraux, les territoires pastoraux, les grands espaces dont on parle, contribuent à une société où il fait bon vivre. Il nous faut donc inverser notre focale, et nous poser cette question pour exister dans ces lieux de concertation. Non pas arriver pour dire « je veux ma part du budget, je veux des améliorations pastorales », mais dire « voilà ce que je peux apporter, et en échange, je souhaite une reconnaissance proportionnelle à ce que j'apporte » ; je suis minorité, OK ! mais comme disait Toqueville, la qualité d'une démocratie se mesure à la place qu'on fait aux minorités. Nous sommes une minorité active qui a des valeurs à proposer, un mode de vie, un mode d'existence, comme dit Bruno Latour, un art de vivre peut-être, ce n'est pas simplement du

**je souhaite une
reconnaissance
proportionnelle à
ce que j'apporte**

cuir, du lait, de la viande, c'est beaucoup plus que ça ! À l'heure où on se pose des questions sur la capacité collective qu'on a en adoptant le mode de vie occidental, à survivre sur une terre dont on sait qu'elle est limitée, dont on sait qu'on a gaspillé ou empoisonné beaucoup de ressources vitales, je crois qu'il y a là quelque chose d'extrêmement fort. Je proposerais qu'on travaille les arguments, qu'on partage les valeurs, qui nous permettent d'être invités ou de nous inviter dans les lieux de débats, ces arènes publiques qui parlent d'intérêt général – même si on sait que la réalité, c'est que chacun vient y défendre un peu ses intérêts. Nous serons beaucoup plus forts si collectivement nous disons « voilà ce qu'on apporte, et en échange, donnez-nous les moyens de continuer à le faire ».

Pierre Ostian – Il faudrait en effet ressortir cette fameuse Déclaration des Sept-Laux, la remettre à la lumière du débat d'aujourd'hui, l'enrichir des réflexions actuelles...

Olivier Turquin, France – Je propose en effet, pour aller bien plus loin que la Déclaration des Sept-Laux, qu'on travaille sur quelque chose qu'on pourrait appeler pompeusement « Manifeste de la pastoralité ».

Pierre Ostian – ... et on retrouverait ainsi les termes de François Brot. Dans le droit fil de ce qu'a dit Olivier, essayez de faire avancer le débat, dépassons les constats et abordons maintenant la troisième question de façon très pratique.

Hervé Tripart, éleveur-berger, Longo Maï France – Dans une des conclusions que j'ai entendues (Ladakh), on parlait des peuples ou des régions où, quand il y avait une historicité de l'organisation, il y avait une difficulté à voir le futur. Je voudrais ramener ça à ce qui se passe actuellement dans nos pays occidentaux à propos du pastoralisme, de l'élevage nomade, de la transhumance, par rapport à l'élevage industriel, et aux normes qui nous sont maintenant imposées par l'État au vu d'une seule production économique industrielle. Je veux parler des obligations de vaccinations, qui n'ont rien à voir avec la réalité de la santé, de l'élevage ni des populations ; je veux parler des normes administratives d'identification, de mise sous contrôle et de fichage, qui ne servent à rien, et qui vont à l'inverse de ce qu'on voudrait dans ces valeurs de l'élevage nomade et du pastoralisme. C'est un blocage actuellement dans nos pays, au niveau aussi des organisations professionnelles qui ne savent plus négocier ou faire un plaidoyer de l'élevage transhumant, qui ne savent plus que défendre, en compensation de primes, etc., les normes imposées par l'État. Nous allons tous dans un mur, et curieusement nos élevages disparaissent. Les productions disparaissent en Europe, parce que la vue économique et la mondialisation nous disent que les autres pays vont nous fournir en viande, et que nous, nous produirons de la génétique, c'est ce qui se vend. Il y a un gros blocage ici, à l'intérieur de nos pays, au développement de l'esprit nomade et pastoral.

un gros blocage au développement de l'esprit nomade et pastoral

Dorje Sonam, Ladakh – Quelles que soient les décisions qui doivent être prises, que ce soit au niveau du pastoralisme, de l'agriculture, de l'éducation, de la culture, du patrimoine, tout est toujours discuté avec les gens du village, comme cela a été expliqué dans notre intervention. Ainsi, quel que soit le sujet, la première chose à faire c'est bien de discuter avec les locaux. Pour tout ce qui concerne le développement dans le village par exemple, les associations peuvent fournir tout ce qui est expérience, connaissance, éducation, instruction. Toutes les personnes locales travaillent sans problème avec les associations, car les personnes elles-mêmes sont au courant de tout ce qui se passe au niveau du village et en ce qui

les concerne. Tout est discuté entre les différentes délégations, les politiques, les associations, etc., et nous essayons d'aplanir tous les problèmes. Notamment, il y a une grande collaboration et une grande communication entre les acteurs du pastoralisme et tous les politiques, les associations et les locaux.

Mahmat Abderrahmane Mahmat, éleveur membre du collectif des associations d'éleveurs du Tchad – Je voudrais vous traduire le débat que nous avons en arabe avec le président du collectif. Pour nous, avant de parler de la question de l'implication, il faut d'abord parler de la question de la reconnaissance du système pastoral comme un système viable, et des pasteurs qui ne sont pas en contradiction avec la modernité. Ce matin, nous sommes très fiers que quelqu'un a soulevé la question du statut foncier au Tchad. En effet, non seulement ce statut ne reconnaît pas le système foncier traditionnel, mais il est surtout injuste envers les pasteurs. La loi foncière au Tchad dit que la terre appartient à l'État sauf celle qui est mise en valeur ; mais il ne reconnaît que la mise en valeur agricole. Les éleveurs peuvent rester quelque part pendant des années, des siècles, mais il suffit que quelqu'un vienne

reconnaître les systèmes pastoraux, c'est aussi lutter contre la violence qui monte

créer un petit village pour s'approprier leurs terres. Et quand il y a l'extension des villes, on ne tient pas compte de tous ceux qui vivent de l'élevage là. Donc le foncier est un point central.

Je reviens encore sur la gouvernance. Je crois que c'est aussi une question essentielle. Quelqu'un a dit qu'il y a un lien entre la violence qui se développe aujourd'hui au sahel et la gouvernance ; il n'y a pas l'once d'un doute : c'est la conséquence de la marginalisation des éleveurs. Le représentant de l'État du Tchad ce matin parlait de plusieurs plans de développement ; c'est vrai : nous avons des compilations de plans de développement, mais aucun n'a pris en compte les aspirations des éleveurs. Les gens ont réfléchi à leur place et les éleveurs n'ont rien. On parle de plus en plus de décentralisation, mais dans la définition même de collectivité décentralisée, il n'y a aucune place pour les éleveurs. Toutes les politiques de l'État étaient d'amener les pasteurs vers la sédentarisation, et ce sont ces frustrations-là qui font qu'aujourd'hui il y a de plus en plus de violence, et donc avant de parler de participation, il faut qu'on s'attache à reconnaître l'existence des systèmes pastoraux.

Pierre Ostian – Reconnaissance qui va ensuite guider la concertation.

Ahmadou Siddo, président de la fédération nationale des éleveurs du Niger – Mon collègue du Tchad a dit une bonne partie de ce que j'avais à dire sur le foncier, qui est aussi une problématique pour les éleveurs nigériens. Au Niger, pendant longtemps, l'élevage a été marginalisé au profit de l'agriculture, et il a fallu longtemps pour que l'État comprenne que c'est surtout l'élevage qui produit des richesses. Depuis les années 1990, il y a eu émergence d'organisations d'éleveurs qui ont fait beaucoup de plaidoyers, beaucoup de pressions, pour que l'État décide d'élaborer un code pastoral. Aujourd'hui, le Niger est le seul pays de la zone sahélienne qui possède un code pastoral en fonction. Nous avons tous les textes dont nous avons besoin, parce que ça a été réalisé avec la participation de l'ensemble des éleveurs à travers leurs organisations. Là-dessus, on ne peut rien dire, mais dans l'application, il y a de gros problèmes, et je rejoins ceux qui ont parlé de concertation. Depuis toujours, les éleveurs possèdent leurs propres cadres de concertation, à travers des grandes organisations, des rassemblements, mais qui se font entre éleveurs ; des grandes décisions sont prises, mais qui ne peuvent pas être entendues par les décideurs.

Pierre Ostian – Pourquoi cette concertation ne remonte-t-elle pas vers les décideurs ?

Ahmadou Sidlo, président de la fédération nationale des éleveurs du Niger –

Justement, parce que ces rassemblements se font entre éleveurs. L'action des éleveurs a été d'amener les autres acteurs, notamment les agriculteurs, les autorités elles-mêmes, à participer à ces rencontres, et ça a permis de prendre en compte certaines préoccupations des éleveurs. L'État a mis également en place les commissions foncières, cadres de concertation où les éleveurs sont représentés. Il suffit maintenant aux organisations d'éleveurs de faire en sorte d'avoir les bons représentants, pour être pris en compte le mieux possible au sein de ces institutions.

les éleveurs ont
leurs propres
cadres de concertation, mais les
décideurs n'y
sont pas invités...

Pierre Ostian – Vous n'avez sans doute pas eu le temps de développer tout ce que vous avez à dire, mais il faut certainement remettre, comme on l'a dit, la Déclaration des Sept-Laux sur le métier et que chacun puisse apporter sa contribution pour la faire évoluer. Je laisse maintenant le mot de la fin à notre président. Merci à toutes et à tous d'avoir participé très activement à cette discussion.

Un manifeste de la pastoralité ?

Jean Picchioni, président de l'association Pastoralismes du Monde

Aux échos que nous avons entendus, nous avons beaucoup apprécié vos présentations et vos diverses interventions. Derrière ces trois questions, il y a quand même un problème de



représentativité. Que représentons-nous dans le cadre actuel des préoccupations des États? On a bien entendu le Tchad; on imagine « 80 % de la population est nomade »... si ça ne va pas, ça peut être la révolution et la violence. Nous ne sommes pas dans la même catégorie, mais peut-être dans l'ignorance.

Nous en parlons ce matin au petit-déjeuner, cher président de l'AFP: une magnifique manifestation qu'a représentée l'anniversaire des 40 ans de la loi pastorale française... pas un ministre! pas un député! pas un sénateur! aucun homme politique de ce rang, malgré cette journée qui était extraordinaire. On peut se poser des questions et le problème est là.

Je fais maintenant le lien avec notre très modeste manifestation du Festival du film et du pastoralisme, où ces rencontres, initiées par Yves Raffin – qui nous a rejoints –, ont pris place; nous avions à l'époque – et j'approuve

les propos d'Olivier Turquin – fait cette Déclaration des Sept-Laix qui résumait un certain nombre de propositions. Ensuite, nous avons utilisé les mots plaidoyer, lobbying, etc. Je me demande s'il ne faut pas changer de vocabulaire et parler de manifeste. La question est maintenant: comment devons-nous faire passer ces messages? Nous pouvons être très pratiques pour l'avenir et prendre une résolution à l'occasion des vingt ans. Nous discutons, nous échangeons, c'est formidable, mais nous n'arrivons pas à passer à l'action. Dans une nouvelle étape, est-ce que nous ne devrions pas rédiger ce manifeste et l'envoyer à nos ministères, à nos gouvernants, de façon à ce qu'il puisse y avoir d'une année sur l'autre les réponses que nous aurions eues entre-temps, pour être efficaces? Et en disant dans la forme que nous souhaitons des réponses, de façon à les apporter ici et que ce moment soit aussi un moment, peut-être pas de revendication, mais tout au moins d'écoute de nos préoccupations. Je le dis d'autant plus que, en ce qui nous concerne en France – je ne sais pas quels sentiments vous avez dans les autres pays –, ces espaces-là sont pris par d'autres. Je pense en termes d'environnement, avec le développement des prédateurs, en particulier du loup, dans les massifs montagneux français. Donc en plus, on nous prend la marque, on nous prend l'image. C'est là-dessus que je voulais finir, en vous remerciant à tous d'avoir participé. Nous allons voir ce que nous allons faire pour la suite...

LE FESTIVAL DU FILM

Le Jury

Le jury est présidé par :

Jacques Barou, ethnologue, directeur de recherches CNRS, laboratoire Pacte, Institut d'études politiques, Grenoble (France)

et composé de :

Dominique Clouzeau-Germain, maire de St Bernard du Touvet, vice-présidente à la communauté de communes le Grésivaudan, déléguée à l'aménagement de l'espace (France)

Adia Ndiaye, membre du Directoire des femmes en élevage (Dirfel) de St Louis du Sénégal (Sénégal)

Ahmad ag Hamamma (1), éleveur, enseignant à la retraite (Mali)

Nour'Eddine Attar, directeur de l'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (Onssa), région de l'Oriental (Maroc)

Jean Debayle, éleveur, président d'Estivalp (fédération des groupements pastoraux des Alpes de Haute-Provence) (France)

Jean-Claude Duclos, vice-président et conservateur en chef honoraire de la Maison de la transhumance (France)

Sandra Hebler, réalisatrice indépendante et réalisatrice assistante, Télévision Suisse Romande, titulaire du Grand Prix du Festival 2010, pressentie pour être présidente du jury, n'a pas pu, pour des raisons personnelles, assister au Festival.

(1) Compte tenu des événements politiques du Mali, **Ahmad ag Hammama**, membre de la communauté touarègue, réfugié politique en Mauritanie, n'a pas pu nous rejoindre. Voir à ce propos, page 37, le communiqué de l'association Tassaq Daouna dont il est le vice-président.

Le Palmarès

GRAND PRIX DU FESTIVAL

Fantang ou les trois frères peuls

Producteur & réalisateur Pierre Amiand

53 mn / 2011 / Documentaire

Contact Pierre Amiand, pierre.amiand@wanadoo.fr

Pour les Peuls de l'extrême ouest africain, le Fantang est un air de musique, mais aussi un mythe relatant l'origine des liens qui unissent toujours trois des groupes socioprofessionnels de la société peule. Après l'évocation des trois frères mythiques, le film parle de la vie de leurs descendants : les boisseliers, les pasteurs et les griots, dans un village de l'ouest du Mali et au cours des transhumances vers le sud, plus humide, et vers le nord, aux confins du désert.

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Les Transhumants de Guadalaviar

Producteur & réalisateur Domingo Moreno

29 mn 53 / 2009 / Documentaire

Contact Domingo Moreno, domingomoreno@ono.com

Nous assistons à l'une des dernières transhumances de long parcours qui se maintiennent encore en Espagne. Plusieurs familles originaires de Guadalaviar (Teruel), localité de la Sierra de Albarracín, marquées socialement et économiquement par la transhumance, y participent. Elles unissent leurs troupeaux, c'est-à-dire 5 000 moutons, pour réaliser ce périple. Elles partagent ainsi leur conduite au long de la dure traversée à pied qui dure vingt-cinq jours, suivant la Canada Conquense, pour atteindre les pâturages andalous de Jaén. Les Serranos nous font découvrir, outre un riche patrimoine ethnologique et culturel, les précieux écosystèmes et paysages que traversent les grands chemins de transhumance de la péninsule ibérique. Malgré les difficultés qu'ils doivent surmonter de nos jours, ils sont un exemple de l'importance qu'a la transhumance comme moteur de développement de beaucoup de villages de montagne et comme facteur de conservation des pâturages du Sud.

PRIX « COUP DE CŒUR » DU JURY
The Well, voix d'eau de l'Éthiopie

Producteurs & réalisateurs Paolo Barberi et Riccardo Russo

56 mn / 2011 / Documentaire

Contact Riccardo Russo, info@esplorarelametropoli.it

Chaque année, lorsque la saison sèche arrive dans l'Oromia (sud de l'Éthiopie), les éleveurs Borana se réunissent avec leur bétail, après des jours et des jours de marche, autour de leur ancien puits « chantant ». Le film, grâce à son approche sensible de ce peuple et de sa photographie évocatrice, suit leur vie pendant une période entière de sécheresse, dévoilant un système traditionnel unique qui permet de gérer le peu d'eau disponible en tant que propriété et droit de chacun, sans aucun échange d'argent.

PRIX LOUIS GUIMET
Ils ont choisi d'être berger

Producteurs & réalisateurs Anne et Erik Lapied

82 mn / 2011 / Documentaire

Contact Erik Lapied, contact@lapiedfilm.com

Mylène, Pascal, Cédric, Sylvain et Audrey conduisent plusieurs mois par an leurs troupeaux de chèvres ou de moutons sur les alpages de Savoie. Ils véhiculent le mythe du berger et celui des grands espaces. Qu'en est-il dans la réalité ? Quelle place notre société voudrait-elle accorder à cette activité indispensable à la montagne ? Alors que tout le monde parle de développement durable, le pastoralisme ne serait-il pas dans l'air du temps ? De la Maurienne à la Tarentaise, du parc national de la Vanoise au parc naturel régional du massif des Bauges, loin des images d'Épinal ou des clichés réducteurs, ils témoignent du choix de cette vie rude. Qu'ils soient éleveurs, bergers, transhumants ou producteurs de précieux fromages, ils exercent des métiers presque différents dont le moteur commun est la passion du pastoralisme. Pendant une année, nous suivons ces hommes et ces femmes qui perpétuent le plus ancien système d'élevage de la terre, qui, simple comme le premier matin du monde, consiste à mener les troupeaux là où l'herbe pousse.

MENTION Avenir Jeunesse
Des Zébus sur la Lune

Producteur Bernard Dautant
Réalisateur Philippe Cherrier, LEGTA de Roanne-Chervé
26 mn / 2012 / Documentaire-fiction
Contact Philippe Cherrier, philippe.cherrier01@educagri.fr

Awa, jeune sénégalaise, vient poursuivre ses études en BTSA au lycée agricole de Roanne-Chervé en France. Elle retrouve Charlotte, sa copine, qui poursuit les mêmes études agricoles. Toutes les deux échangent sur leur vie, leur projet d'installation, leurs familles... Elles rencontrent des amis éleveurs en France et au Sénégal lors d'un voyage d'étudiants. Ces visites nous permettent d'approcher les élevages peuls dans le diéri au nord Sénégal et le Charolais au nord du Roannais en région Rhône-Alpes. Ces très belles images, musiques traditionnelles, regards croisés sur un fond poétique nous font comprendre que les frontières entre éleveurs ne sont que trop souvent virtuelles.

MENTION DU FILM MILITANT
Réponses paysannes au changement climatique

Producteur Agronome et Vétérinaire sans frontière, VSF Belgique, Sivtro
Réalisateur Fabien Blanchon
37 mn / 2012 / Documentaire
Contact Katia Roesch, k.roesch@avsfr

Ce documentaire tourné par plusieurs membres de VSF Europe (AVSF, VSF Belgique et Sivtro) présente les stratégies d'adaptation des éleveurs paysans face au changement climatique dans plusieurs pays, notamment avec les pratiques liées au pastoralisme : Madagascar, Iran et sud Soudan. Le film met également en évidence l'importante contribution à la sécurité alimentaire de l'élevage pour ces populations, ainsi que sa dimension sociale et culturelle.

PRIX DU PUBLIC
Un dernier été dans le Caucase

Producteur Cédric Bonin, Seppia
Réalisateur Andreas Voigt, Seppia
52 mn / 2010 / Documentaire
Contact Cédric Bonin, Seppia, edition@seppia.eu

Samucha vit dans les montagnes de Géorgie, au pays des Touches, un peuple de bergers du Caucase. Cavalier hors pair, musicien, chanteur, il semble tout droit sorti d'un western... Pour Samucha, cet été sera certainement le dernier. Il a décidé de se retirer et de transmettre son troupeau à ses fils. Une histoire de transmission d'un mode de vie ancestral, dans les paysages somptueux de cette région du Caucase.

Achevé de composer par
Cardère éditeur
en février 2013
pour une diffusion
sur les sites internet de la
Fédération des Alpagnes de l'Isère
et de Cardère éditeur

ISBN 978-2-952395-44-1

Pastoralismes et espaces de gouvernance

Depuis vingt ans, le festival « Pastoralisme et Grands Espaces » est un moment fort pour dire que le pastoralisme existe ici et ailleurs... En donnant la parole (et l'image) aux acteurs, il offre au grand public autant qu'aux « experts » à partager les vies saisonnières et les cultures nomades des éleveurs et bergers du Monde.

À l'occasion de la 10^e édition des Rencontres Internationales, l'accent est mis sur la participation des acteurs pastoraux aux espaces de concertation et de gouvernance. De par leurs capacités à valoriser les ressources naturelles renouvelables, ceux-ci contribuent fortement aux économies locales et participent à la construction de l'identité des territoires.

Pourtant, face aux profondes mutations climatiques, sociales et technologiques, ils se trouvent de plus en plus éloignés des centres de décision. Dans les territoires sur lesquels ils vivent, en tentant d'organiser le partage des ressources et la cohabitation des usages, se développent des formes de précarité, voire d'exclusion. Les acteurs du pastoralisme doivent donc inventer de nouveaux systèmes de démocraties locales.

- Les instances territoriales sont-elles vraiment une force dans la mise en valeur des ressources pastorales? Comment marquent-elles les sociétés pastorales?
- Qu'est-ce qu'apportent, ou peuvent apporter, les acteurs pastoraux aux différents territoires?
- Comment favoriser leur intégration aux espaces de travail et de décision? Comment mobiliser leurs compétences et leurs capacités d'intervention?
- Peut-on imaginer la représentation des acteurs pastoraux nomades dans des instances de politiques locales sédentaires?
- Les politiques et les projets des territoires peuvent-ils concilier les différents usages des espaces pastoraux et dépasser, notamment, la concurrence entre les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires?



9 782952 395441 >

mars 2013



Rhône-Alpes Région



Espace Belledonne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales